

ш UXELL 2 8 ш ш 2 B Ш UNIVERSIT

RAPPORT D'ACTIVITES

Annee Academique 2019-2020

SOMMAIRE

ANNEE DES LANGUES... A DISTANCE

GOUVERNANCE

VALEURS ET ENGAGEMENTS

RECHERCHE

ENSEIGNEMENT

SECTEUR HOSPITALIER

STATISTIQUES

WHO'S WHO

Ce rapport d'activités présente, sans prétendre à l'exhaustivité, les décisions majeures de l'Université dans ses principaux domaines d'activités ainsi que les événements marquants de l'année académique écoulée. Il est arrêté au 13 septembre 2020.

Parallèlement, un état des lieux sur la thématique du genre est dressé annuellement et offre, à l'aide de statistiques détaillées, une vision d'ensemble de l'évolution de l'égalité de genre au sein de l'institution.

Bonne lecture!

Le Service du greffe, coordinateur du rapport d'activités de l'ULB, 13 septembre 2020.



Annee des langues... a distance

Chaque année, l'Université choisit un thème fédérateur autour duquel s'organisent des activités scientifiques, culturelles et pédagogiques. Les années précédentes étaient celles des Diversités et de l'Europe de la connaissance. Le thème de 2019-2020 était celui des langues. Cette initiative prend tout son sens dans la région multilingue où l'ULB est implantée. A Bruxelles, elle constitue le plus grand pôle d'apprentissage des langues puisque 27 d'entre elles y sont enseignées. L'année thématique est un moteur pour des initiatives et des événements particuliers (cinéclub, débats, expositions, journée spéciale à l'Université des enfants, etc.), organisés à l'Université et en collaboration avec des acteurs de la société civile telle que la Direction générale traduction de la Commission européenne. Ils s'inscrivent en droite ligne dans les initiatives ULB Langues et CIVIS.

Ce programme a été largement bousculé, durant le deuxième quadrimestre, par la pandémie de Covid-19. Face à la crise sanitaire, l'ULB a scrupuleusement respecté les instructions du Conseil national de sécurité. Le basculement vers l'enseignement à distance et le télétravail, au mois de mars 2020, a profondément modifié l'activité de l'institution. Enseignants et équipes administratives n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir un enseignement en ligne le plus qualitatif et adapté possible et pour continuer à mener à bien les missions de l'institution. Un site web bilingue français-anglais, reprenant les informations sur la pandémie et le fonctionnement de l'Université, a été créé. Un plan social d'urgence de soutien aux étudiants a été instauré et Alain Levegue, Vice-Recteur aux affaires étudiantes, a été désigné Coordinateur Covid-19 pour l'ULB. Cette dernière mettant un point d'honneur à jouer un rôle citoyen et engagé dans le cadre de cette crise internationale, des dispositifs permettant à chacun de se porter volontaire pour des actions utiles aux plus fragiles ont été mis en place via l'asbl **ULB Engagée**. Par ailleurs, un groupe de travail déconfinement ULB a été instauré afin de préparer le futur et déterminer, avec des experts, les mesures de déconfinement appropriées, avec une attention particulière à la santé de tous.



GOUVERNANCE

Au printemps 2017, l'ULB s'est lancée dans l'élaboration de son premier Plan Stratégique. Durant près de 30 mois, des centaines de personnes issues de l'ensemble de la communauté universitaire, tous corps confondus, Alumni compris, ont été impliquées activement dans le processus. Des groupes de travail ont analysé les évolutions de l'environnement de l'ULB, identifié les défis qui l'attendent et confronté des visions parfois opposées, mais toujours de manière productive. Des rencontres avec plusieurs dizaines d'acteurs du monde politique, économique, culturel et social mais aussi avec les responsables d'une dizaine d'universités européennes ont également nourri la réflexion. A l'automne 2019, ce travail collectif d'ampleur a pris fin avec l'adoption par l'Assemblée plénière du programme final baptisé ULB Cap 2030. Il se décline en dix axes stratégiques.

- 1) La **recherche** : impulser, soutenir, innover et décloisonner
- 2) L'enseignement et l'accompagnement des étudiants : apprendre, accompagner et émanciper
- 3) L'**engagement et le service à la société** : s'investir, agir, transformer
- 4) Nos **réseaux et partenariats** : rapprocher, étendre, partager
- 5) Le **personnel** de l'Université : attirer, motiver, former
- 6) La **gestion de l'institution et la gouvernance participative** : responsabiliser, collaborer, reconnaître
- 7) L'**administration** de l'Université : simplifier, professionnaliser, communiquer
- 8) La **convivialité et durabilité** de nos campus : écouter, repenser, adapter
- 9) Les **technologies de l'information et de la communication** : connecter, fluidifier, automatiser
- 10) Le **financement** : s'ouvrir, innover, inciter

Engagements et orientations du Plan donneront lieu à des **plans d'action** visant à relever, à l'horizon 2030, les défis identifiés. Plusieurs d'entre eux ont déjà été approuvés par le Conseil d'administration. Les priorités identifiées ont été inscrites dans des projections financières pluriannuelles assurant les moyens nécessaires à leur réalisation.



1. Travaux du Conseil d'administration

LES MEMBRES

Président

Pierre Gurdjian

Suppléante :

Karen Asipuela Paredes, Vice-Présidente

Recteur

Yvon Englert

Suppléant : Pierre de Maret, Pro-Recteur

Représentants du corps académique

Victor Brunfaut Pierre-Guillaume Méon Jean-Christophe Leloup Petra James-Krivankova

Suppléants:
Jérémie Roland
Barbara Clerbaux
Fabrice Preyat
Véronique Boone
Michel Huart
Charline Urbain

Représentants du corps scientifique

Marine Spor

Esteban Callejas Perez

Suppléants : Victor Ooghe Matsvei Tsishyn Clément Staner Blaise Godefroid

Représentants du PATGS

Corine Humblet Patrick Di Stefano Lionel Soupart

Suppléants : Marc Vandeur Philippe Kerfs Nathalie Meily Mathieu De Ryckere

Représentants des étudiants

Karen Asipuela Paredes Lucas Portugaels Morgan Vandegoor Amani Al Barajraji

Suppléant : Wei Hsia

Cooptés internes

Anne Weyembergh Bruno André

Cooptés externes

Marie-Pierre Fauconnier Sarah Scaillet Laurent Vrijdaghs

Le **Conseil d'administration** réunit 20 membres effectifs épaulés par des suppléants. Il est présidé par Pierre Gurdjian depuis 2016. Cet organe est essentiellement compétent pour le budget, les infrastructures, les cadres des services et des personnels, les promotions du PATGS, la politique hospitalière, les entités associées et les actions judiciaires. Les travaux menés en son sein nécessitent des lectures, des préparations, des rencontres préalables autour de sujets très variés. Entre septembre 2019 et juillet 2020, le Conseil s'est réuni à 13 reprises. Les discussions ont souvent été longues, plus de trois heures en moyenne, les administrateurs débattant des dossiers avec les Autorités et les porteurs de projets afin de disposer d'une information complète et de prendre des décisions éclairées. Ils marquent de la sorte leur volonté que le Conseil d'administration ne soit pas une simple chambre d'entérinement. En raison de la pandémie de **Covid-19**, le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration et de son Bureau ainsi que celui de l'Assemblée plénière ont été revus de manière à permettre, dès le mois de mars 2020, la tenue de **réunions et de votes à distance**, pendant la période de confinement imposée par les autorités sanitaires.

Les membres du Conseil d'administration sont également invités plusieurs fois par an à des **journées de mise au vert** visant à susciter le dialogue et à créer une dynamique de groupe dans un climat de confiance. Ces échanges réflexifs constituent une étape indispensable à l'examen des dossiers lors



des réunions formelles. Ces rencontres permettent de débattre des priorités de l'Université : préparation du budget 2020, projets immobiliers, questions hospitalières, etc.

LES DOSSIERS

Parmi les dossiers de **gestion courante** relevant de la compétence du Conseil d'administration, les plus nombreux sont ceux liés au lancement de marchés publics ou aux procédures s'y rapportant, les désignations et nominations au sein d'instances internes ou externes ou encore les questions d'administration comme l'examen de règlements et de statuts et l'enregistrement des cercles étudiants. Ces travaux reposent sur l'avis des instances consultatives concernées par les matières visées.

Le Plan informatique et digital 2020-2024 adopté par le Conseil d'administration fait partie des dossiers d'envergure traités par cette instance. Il ambitionne de combler le retard informatique et technologique de l'Université pour lui permettre de répondre aux besoins de l'institution et de relever de nouveaux défis comme le digital workplace and learning. Le budget total du projet, hors personnel (4 ETP en interne), est estimé à 27,7 millions d'euros, sachant qu'une partie des investissements a déjà été consentie par le passé par l'Université (7 millions d'euros pour le réseau informatique et 0,5 million d'euros pour le stockage). En outre, la Région wallonne a accordé un subside de 1,7 million pour un data center. In fine, l'enveloppe pluriannuelle nécessaire pour financer la période 2020-2024 est de l'ordre de 11 millions d'euros. En vue de réduire cette facture, des fonds publics comme ceux du FEDER seront sollicités afin de financer certains équipements. La majorité des efforts se concentrera sur les deux premières années. Une tentative de cyberattaque, subie par l'Université au mois de février 2020, a obligé l'institution à fermer complètement l'accès aux réseaux et aux équipements durant plusieurs jours. Elle a démontré l'urgence de la mise en œuvre des projets d'infrastructure et de sécurité prévus dans le Plan. Dans la foulée, le Conseil d'administration a approuvé la politique de sécurité des systèmes d'information de l'ULB.

Après les Plans immobilier, climat et informatique, le Conseil d'administration a adopté, à l'initiative de la Directrice générale, le Plan Morpho, à savoir la Stratégie de transformation de l'administration de l'Université. Il fait suite à l'analyse de la situation de l'administration et aux premiers constats découlant des consultations menées auprès des différentes parties prenantes : Directeurs de département et de l'administration facultaire, Doyens, représentants des corps académique, scientifique, PATGS et étudiant, représentants syndicaux, etc. progression est souhaitable et ce, tant en termes de gestion, d'organisation, de fonctionnement que de bien-être. La priorité est d'offrir un service de qualité et de permettre un redéploiement plus approprié du cadre. Au-delà des missions et des besoins de l'institution, il s'agit également d'assurer un environnement de travail épanouissant à l'ensemble du personnel. Le Plan, qui définit une ambition pour toute l'administration – générale et facultaire – défend les objectifs suivants : **mieux** soutenir les missions de l'institution, mieux servir les utilisateurs, mieux anticiper et mieux vivre. Pour les atteindre, un changement de culture progressif s'impose, au travers de choix stratégiques forts : davantage professionnaliser, optimaliser, simplifier et automatiser les processus clés, renforcer l'unité de gestion, généraliser le principe d'accountability, (re)mettre les missions et leurs acteurs au centre des actions et mettre en place une culture de l'autonomie et de la responsabilisation. La transformation sera menée de manière humaine, en douceur, en respectant le rythme d'adaptation de l'ensemble des composantes de l'administration. Dans cette optique, les chantiers seront menés par phase. Un renforcement des équipes actuelles, leur accompagnement et leur soutien ainsi qu'un pilotage professionnel du processus de transformation sont prévus. A cette fin, un plan de recrutement pour les années 2020 à 2024 a été établi. Une des premières actions menées a été de revoir la section du Règlement de travail relative aux risques psychosociaux, au harcèlement moral, au harcèlement sexuel et à la violence au travail afin de la clarifier et de la



rendre aussi complète que possible. Une méthode pour la mise en œuvre des audits préalables et multidisciplinaires en vue de l'élaboration de la **politique préventive** de l'Université a également été établie. Ce dispositif sera mis progressivement en place à l'Université dans le cadre de la politique de bien-être au travail du personnel.

Dans le contexte de la crise sanitaire, un **plan d'accompagnement et de soutien aux adaptations de l'activité** durant cette période particulière a été mis sur pied. Axé sur le bien-être, il comporte un volet relatif au développement de l'ergonomie physique et du matériel informatique, auquel un budget ponctuel d'impulsion de 300.000 euros a été affecté par l'institution. Les départements de l'administration générale et les facultés ont ajouté, à la quote-part institutionnelle qu'ils ont reçue, le même montant provenant de leurs crédits de fonctionnement.

Par ailleurs, dans le contexte de la très nette **croissance du nombre d'inscriptions** observée pour l'année académique 2019-2020, le Conseil d'administration a approuvé une série de solutions et la libération des crédits nécessaires à leur mise en œuvre. Ces mesures visent à renforcer l'encadrement pédagogique (en particulier par des mandats d'assistants chargés d'exercices), à équiper les locaux de cours ainsi qu'à optimaliser leur disponibilité pour les activités d'apprentissage.

Des questions immobilières et d'infrastructures, par ailleurs étroitement liées aux dossiers de nature financière, ont également été examinées par le Conseil d'administration. Ainsi, la première version du **budget 2020** de l'Université se clôturait sur un déficit de 1,4 million d'euros. Ce résultat était dû à la baisse inopinée de la modération salariale, qui est une ristourne de paiement de cotisations patronales ONSS, qui a eu un impact direct sur les frais de personnel (1,8 million d'euros). Sans cet imprévu, le budget aurait présenté un boni d'environ 400.000 euros. Il intégrait toutefois de nombreuses augmentations et nouvelles dépenses représentant environ 6,7 millions d'euros, comprenant notamment la hausse de 1,9 million d'euros du cadre des différents corps. Les dépenses ponctuelles de 2,9 millions d'euros validées par le Conseil d'administration y étaient également inscrites (mise en œuvre du Plan de transformation de l'administration, provisions pour le Plan immobilier et les promotions du PATGS, etc.). La principale évolution des recettes par rapport au budget ajusté 2019 concernait l'augmentation de 4,4 millions d'euros de l'allocation de fonctionnement. L'autre poste important était l'augmentation de 568.000 euros des droits d'inscription, estimée sur la base des recettes de 2018-2019, sachant que la campagne 2019-2020 s'est en réalité avérée meilleure encore.

In fine, un **budget à l'équilibre** a été adopté. Il inclut notamment la facture ONSS précitée ; le report de 24 nouvelles demandes (1 million d'euros) et la réduction de 3 % de certains postes de dépenses (930.000 euros). Parallèlement, un **fonds de secours** (1,2 million d'euros), destiné à faire face aux conséquences de la tentative d'attaque informatique, de la crise sanitaire et économique due à la pandémie de Covid-19 et à assurer un soutien indispensable à l'Hôpital Erasme, a été créé à partir d'une réduction des crédits facultaires globalisés. De même, les deux premières années du Plan informatique (8,9 millions d'euros) seront financées sur les reports budgétaires de 2018 à 2019, principalement ceux de l'administration générale, la contribution des reports des crédits facultaires s'élevant à 12,8 %.

Dans le cadre des discussions budgétaires, un groupe de travail centré sur la gestion de la problématique des reports a été instauré. Il avait pour mission de définir le fonctionnement futur des crédits facultaires globalisés, de sorte à éviter une nouvelle accumulation de reports non affectés. Il a remis son rapport au Conseil d'administration, qui a adopté les différentes mesures proposées. Elles touchent à diverses dépenses dans les domaines de l'informatique, de l'immobilier ou du bienêtre au travail ainsi qu'à une série d'outils comptables. Aucun report ne sera plus opéré sur les comptes en dehors de ces mesures, qui comprennent, entre autres, l'instauration d'un mécanisme de



provision annuelle pour des dépenses pluriannuelles mais néanmoins récurrentes ou des projets d'investissements nécessitant des provisions sur plusieurs années ou encore la création de masses de manœuvre gérées par les facultés pour la gestion solidaire des imprévus. Chaque année, deux options s'offriront aux facultés quant au solde des crédits non dépensés : soit 30 % de ces sommes sont ristournés, l'année N+1, à la faculté qui a *économisé* pour une action de son choix, soit l'ensemble de la somme est redirigé vers un objectif spécifique défini, négocié entre les représentants facultaires et le Rectorat.

Les comptes de l'Université pour l'exercice 2019 ont été établis par le Conseil d'administration au mois de juin 2020. Ils se clôturent sur un boni de 294.785 euros, résultat proche de ce qui avait été évalué au budget ajusté 2019 (358.627 euros). En matière de recettes, les postes les plus importants sont ceux relatifs aux allocations de fonctionnement versées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et, dans une moindre mesure, par l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur. Ces rentrées sont conformes aux prévisions, sauf pour ce qui a trait à la compensation des droits d'inscription réduits, supprimés et non indexés, pour laquelle 650.000 euros de plus que prévu sont engrangés. Les inscriptions pour l'année académique 2019-2020 ont également généré plus de recettes (400.000 euros) que budgété. Sur le plan des dépenses, une perte d'environ 1,8 million d'euros a été calculée suite à la baisse de la modération salariale. Cette réduction de revenus devant également être actée pour 2018, le manque à gagner (ponctuel) pour l'ULB s'élève à 3,7 millions d'euros. Ces chiffres sont partiellement compensés par une régularisation positive ponctuelle d'un million d'euros visant les années antérieures à 2018. Lors de l'Assemblée plénière du 6 juillet 2020, le boni résultant des comptes a été affecté au fonds de secours destiné à couvrir des frais exceptionnels liés au Covid-19.

Les moyens financiers de l'Université sont par ailleurs renforcés chaque année grâce à l'aide généreuse de personnes décidant de lui octroyer un **legs** ou un don destiné à soutenir certaines de ses activités. En 2019-2020, 2,5 millions d'euros ont ainsi été reçus, au bénéfice, par exemple, du Fonds Erasme pour la recherche médicale.

En matière d'infrastructures, le Conseil d'administration a approuvé l'achat d'un bâtiment à proximité du campus Erasme destiné à la Faculté des Sciences de la Motricité. Il s'est prononcé en faveur de la nouvelle implantation du bâtiment E du campus de la Plaine, le long du boulevard de la Plaine, ainsi que sur la poursuite des études visant l'implantation de la Faculté de Pharmacie en partie supérieure du Parking Ouest du campus Erasme. Par ailleurs, considérant la nécessité de renforcer l'équipement audio-visuel des amphithéâtres, notamment pour y permettre l'enseignement à distance, il a convenu d'affecter à ce projet une provision de 900.000 euros initialement destinée à des investissements pour des salles de cours dans le bâtiment L du campus du Solbosch. Le Conseil d'administration a également été informé de l'état d'avancement des principaux chantiers immobiliers en cours.

Sur le plan de la gouvernance, en l'absence de quorum ou de candidats, le second tour des élections générales, initialement prévu en mars 2020, sera finalement organisé, suite à la crise sanitaire, à la fin de l'année civile 2020. Il vise la désignation des délégués étudiants de sept facultés. Face à ce constat, la délégation étudiante a souhaité qu'une **réflexion sur la participation étudiante**, sur les modalités d'élections des élus directs et indirects au Conseil des étudiants ainsi que sur la composition de ce dernier soit lancée. Un groupe de travail a été constitué à cette fin. Emmené par Alain Leveque, Vice-Recteur aux affaires étudiantes, il réunit un représentant du Département de l'administration financière, deux représentants étudiants, le responsable du Service juridique et le Délégué du Gouvernement. Ce groupe a également été chargé de revoir les accords entre l'ULB et les Bureaux étudiants facultaires.



A la demande des administrateurs, le bilan des **procédures juridiques internes et externes** dans lesquelles l'Université est engagée a été exposé au Conseil d'administration.

Les administrateurs ont également bénéficié d'une présentation de l'**inventaire des entités liées à l'ULB** et de l'écosystème ainsi formé. Fruit d'une démarche entreprise plusieurs années auparavant, ce reporting sera assuré annuellement. Différents types d'entités gravitent autour de l'ULB: les institutionnelles; les périphériques (dont cinq stratégiques); celles orientées vers le développement économique; les associations étudiantes et post-facultaires; celles au sein desquelles l'Université a au moins un représentant et enfin les sociétés commerciales. Les cinq entités institutionnelles et les cinq entités périphériques stratégiques doivent remettre un rapport d'activités au Conseil d'administration de l'ULB.

Le Conseil d'administration a également été tenu informé de l'organisation des **réseaux hospitaliers locorégionaux**. Leur objectif est que chaque spécialité courante soit disponible en leur sein mais pas sur chaque site qui les constitue. L'Hôpital Erasme est par ailleurs partie prenante du projet de partenariat hospitalier avec plusieurs hôpitaux de la Ville de Bruxelles : le Grand hôpital universitaire de Bruxelles – GHUB.



2. Travaux du Conseil academique

LES MEMBRES

Recteur
Yvon Englert

Pro-Recteur
Pierre de Maret

> Les Doyens de Faculté

Valérie Piette Xavier Luffin Julie Allard Philip Vergauwen Arnaud Destrebecqz Pablo Lhoas Olivier Markowitch Joanne Rasschaert Gérard Degrez

Suppléants:
Pascal Delwit
Florence Le Cam
Jérôme de Brouwer
Marjorie Gassner
Olivier Klein
Marcelle Rabinowicz
Pierre Meerts
Nicolas Mavroudakis
Frédéric Robert

Président d'Entité d'enseignement et de recherche indépendante des facultés Pierre Van Antwerpen

Suppléante : Catherine Bouland

Représentants du corps académique

Aude Merlin Pascale Lybaert Alain Boom

Suppléants: Vanessa Frangville Damien Scalia Amandine Crespy Michel Tytgat Carine De Vriese

Représentants du corps scientifique Marylou Hamm Ramzi Ben Hassen

Alexia Vidalenche

Suppléants :
Marie-Laurence HebertDolbec
Lou Villafranca
Izquierdo
Charly De Maré
Anne-Dang-Xuang
Nguyen
Anna Vanden

Wyngaerd

Représentants du PATGS

Gérald Houart Lynda Benammar

Suppléants : Dominique Lippens Romy Genin Simon Lacroix Claire Dessaer

Représentants des étudiants

> Caroline Godefroid Sâdik Yenilmez Laura Fraikin Kévin Theys Phébé Micheli



Le Conseil académique rassemble 26 membres effectifs et est présidé, jusqu'à la rentrée académique 2020-2021, par le Recteur Yvon Englert. Il est compétent pour l'enseignement, la formation continue, la recherche, les relations internationales, les nominations et promotions des membres des corps académique et scientifique, la désignation des Vice-Recteurs, etc. Il communique en outre son avis au Conseil d'administration sur le budget et les règlements des personnels de sa compétence. Durant l'année académique 2019-2020, il s'est réuni à 13 reprises pour des sessions d'environ deux heures. En raison de la pandémie due au Covid-19, le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'académique et de son Bureau a été revu de manière à permettre, dès le mois de mars 2020, la tenue de réunions et de votes à distance, pendant la période de confinement imposée par les Autorités sanitaires. Des mesures similaires ont été prises pour les réunions des instances facultaires.

LES DOSSIERS

Une grande partie de l'activité du Conseil académique concerne des dossiers de **gestion courante** comme l'attribution et le renouvellement de mandats dans les corps académique et scientifique. Plus de 2.349 propositions ont ainsi été examinées durant l'année académique 2019-2020. Pour le reste, les dossiers les plus nombreux sont ceux liés à des questions d'administration (règlements, calendriers, ossature des programmes, etc.), aux vacances et avis de cours à pourvoir, aux conventions d'enseignement nationales ou internationales, aux programmes de formation continue et enfin ceux visant les désignations et nominations au sein d'instances internes ou externes. Plusieurs dossiers avaient en outre trait à l'enseignement et à la recherche (financement, appels à projets, création de centres de recherche, octroi de bourses, etc.). Ils sont développés plus amplement dans les chapitres ad hoc de ce rapport.

Dans le cadre de la phase pilote de l'évaluation institutionnelle de l'**Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur** (AEQES), qui aura lieu durant l'année académique 2020-2021, un Comité de pilotage a été créé. Il est notamment composé de la Vice-Rectrice à l'enseignement, aux apprentissages et à la qualité ainsi que du Service qualité de la Direction transversale d'appui à la stratégie. Le dossier d'autoévaluation demandé par l'AEQES concerne tous les enseignements : bacheliers, masters, masters de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire, formation doctorale et formation continue. La conformité avec les *European Standard and Guidelines* (ESG) est exigée. Une demande de **reconnaissance du système interne pour l'évaluation des programmes** de l'ULB a par ailleurs été introduite auprès de l'AEQES. Le Service qualité a été chargé par le Conseil académique de la conception du système.

A la demande du corps académique, le Conseil a fait le point sur l'avancée du projet de nouvelle procédure concernant les **congés sabbatiques** et les **missions scientifiques**. Ils permettent à plusieurs chercheurs de se dégager de toute obligation pédagogique, pendant une durée maximale de 12 mois, pour se consacrer à plein temps à la recherche. Des aménagements, notamment en termes de calendrier, ont été proposés à l'issue de la discussion. Suite à l'appel 2020, 15 congés de ce type ont été accordés à des enseignants issus de sept facultés.

Lors de la présentation du bilan de l'**Institut Confucius** de l'ULB pour les années 2017 à 2019, il est ressorti que ce dernier ne fonctionne plus comme il devrait. Alors que l'actualité chinoise (manifestations à Hong Kong, situation des Ouïghours, etc.) retient l'attention de l'Université, l'Institut, qui dépend du Hanban (le Bureau pour l'enseignement du chinois langue étrangère), tend à orienter strictement les recherches sur la langue et la culture chinoise *classique*. En parallèle, les activités de l'Université en lien avec la Chine n'ont jamais été aussi nombreuses. La majorité d'entre elles n'ont pas lieu dans le cadre de l'Institut Confucius. Dans ce contexte, le Conseil académique a décidé de ne pas renouveler la convention avec la Direction générale chinoise des Instituts Confucius.



Les différentes mesures touchant à l'enseignement prises suite à la **crise sanitaire** et les bouleversements dans l'organisation des cours qu'elle a engendrés ont été débattus par le Conseil académique. Le Règlement général des études pour l'année 2019-2020 et pour 2020-2021 a ainsi été revu, tout comme les programmes pour l'année académique 2020-2021. Des discussions ont également eu lieu sur les évaluations à distance de la fin de l'année académique, sur la notation et l'organisation desdites évaluations ainsi que sur l'allongement éventuel des mandats d'assistants et des bourses de recherche. La gestion des mobilités étudiantes pour 2019-2020 et 2020-2021 a également été présentée au Conseil académique, tout comme le questionnaire d'enquête interne sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage en situation de confinement.

3. CHANTIERS TRANSVERSAUX

Des dossiers de nature politique ont animé les réunions de l'année académique 2019-2020. Au vu de leur ampleur et des matières couvertes, ils ont été examinés parallèlement par le Conseil académique et le Conseil d'administration.

Les Conseils ont ainsi été informés que, suite à l'instruction disciplinaire entamée pour la filière de dentisterie découlant du mémorandum rendu par les étudiants concernés, une réflexion a été lancée pour créer un espace sécurisé où les étudiants pourraient s'exprimer librement, en toute confiance. Un groupe de travail rassemblant les différentes parties prenantes (y compris les étudiants) et des experts du domaine a été instauré. Il a remis un premier rapport au mois d'octobre 2019. Suivant les recommandations qui y figurent, les deux Conseils ont approuvé la création d'une Cellule de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement envers les étudiants, encadrée par un Comité d'accompagnement. Son périmètre d'action concerne les faits de harcèlement et autres comportements inappropriés de membres des corps académique, scientifique ou du PATGS envers les étudiants (y compris sur les lieux de stage). La Cellule a pour mission de recevoir les étudiants, de mener des investigations ainsi que de documenter les situations et faits ainsi exposés. Elle est également chargée d'un travail de veille pour identifier d'éventuels problèmes structurels. Parallèlement, elle mènera des actions de prévention. Des recrutements ont été lancés pour constituer la Cellule, dont la responsable a déjà été désignée. Le secteur social étudiant a par ailleurs financé le renforcement de l'équipe de PsyCampus pour lui permettre de prendre en charge davantage d'étudiants victimes de harcèlement.

En outre, au vu de la gravité de la situation au sein de la filière de dentisterie, les deux Conseils ont décidé d'une refondation de la filière en vue de créer une **Ecole de médecine bucco-dentaire**. Des ressources ont été libérées pour engager un Directeur ainsi qu'un ETP chargé de cours pour une période de cinq ans et pour renforcer l'encadrement des travaux pratiques par des assistants chargés d'exercices à concurrence de 0,50 ETP pendant deux ans. Cette décision repose sur le rapport d'audit mené dans la filière de dentisterie ainsi que sur les résultats d'une instruction disciplinaire.

Partant du constat que bon nombre de doctorants ont été mis en grande difficulté suite à la pandémie de Covid-19, l'équipe rectorale a souhaité créer un Fonds de soutien aux assistants et boursiers ULB en fin de mandat et affectés par la crise sanitaire. La mesure a été longuement débattue au Conseil académique avant d'être écartée au profit d'une contre-proposition du corps scientifique visant l'allongement des financements de recherche. Cette dernière supposant une enveloppe budgétaire, le point a été transmis au Conseil d'administration. Un débat animé s'en est suivi. In fine, considérant ne pas disposer d'informations suffisantes pour se prononcer sur la demande, le Conseil d'administration a mandaté les Autorités de l'Université afin qu'elles activent une aide d'urgence destinée aux assistants et boursiers précités. La proposition du corps scientifique devait être réexaminée lors de l'élaboration du budget ajusté 2020 de l'institution. Une solution de compromis avancée par la Rectrice Annemie Schaus a cependant été approuvée dès le



mois de septembre 2020 par le Conseil d'administration. Elle fait suite à une nouvelle demande du corps scientifique, qui ne pouvait pas être retenue en raison de son budget, trop élevé pour les finances de l'Université. In fine, une aide de 5.000 euros sera octroyée à la majorité des doctorants ayant annoncé un retard de trois mois ou moins dans l'avancement de leur thèse. Ils verront par ailleurs leur bourse ou thèse prolongée d'un trimestre. Le coût total de la mesure est estimé à 413.000 euros.

L'Assemblée plénière, qui réunit les membres du Conseil d'administration et du Conseil académique, a par ailleurs été convoquée à six reprises. Outre l'approbation des comptes annuels de l'Université, elle s'est par exemple prononcée sur le Plan ULB Cap 2030 ou encore sur la révision des Statuts organiques et du Règlement électoral de l'Université. Enfin, compte tenu des mesures de confinement pour lutter contre la propagation du Covid-19 adoptées par les autorités gouvernementales le 17 mars 2020, l'Assemblée plénière a constaté l'impossibilité de tenir la campagne électorale et d'organiser l'élection rectorale aux dates initialement prévues, à savoir les 12 et 13 mai 2020. Elle s'est par conséquent penchée sur de nouvelles modalités d'organisation ce scrutin. Reporté une première fois aux 25 et 26 juin 2020, il a finalement été fixé aux 7 et 8 septembre 2020. Il a abouti à l'élection d'Annemie Schaus en qualité de Rectrice de l'ULB.



VALEURS ET ENGAGEMENTS

En 2019, en réponse à une initiative de la Commission européenne, l'ULB s'est lancée avec succès dans le développement de l'**Université** civique européenne CIVIS, collaboration transnationale entre universités visant à favoriser le multilinguisme et la diversité culturelle européenne.

Quelques mois plus tard, la vie de l'Université ainsi que celle de toute la société ont été marquées par le début de la pandémie de **Covid-19** et ses conséquences. Dans ces circonstances dramatiques, un véritable élan de solidarité a traversé l'ensemble de l'institution, qui a vu en son sein les initiatives se multiplier. Elles ont été rassemblées sur la plateforme **Coronasolidarité** de l'asbl ULB Engagée. La crise sanitaire a amené le monde universitaire à s'adapter et à faire preuve d'encore plus de créativité.

Pour marquer cette période inédite, une cérémonie de clôture de l'année académique a été organisée le 8 juillet 2020. Cet événement visait à remercier l'ensemble de la communauté universitaire et hospitalière de l'ULB pour sa mobilisation. A cette occasion, les insignes de Docteure Honoris Causa de l'Université ont été remis à Caroline Pauwels, Rectrice de la VUB, qui incarne les valeurs de l'ULB ainsi que les combats qui ont été menés ces dernières années, la plupart du temps de manière commune, par les deux universités. Citons par exemple la mise en avant et en pratique du multilinguisme dans l'enseignement, la défense de la liberté d'expression incarnée par le Difference Day ou encore la défense de la liberté académique, toujours d'actualité notamment avec la lutte pour la libération du Docteur Djalali, condamné à mort en Iran.



1. CORONASOLIDARITE

Dans un contexte où les hôpitaux et les maisons de repos ont été extrêmement sollicités et où de nombreuses personnes se sont trouvées isolées et fragilisées par la pandémie de coronavirus Covid-19, l'ULB a lancé, en mars 2020, un appel aux étudiants qui suivent une formation dans une des spécialités des sciences de la santé et qui disposent d'une expérience de stage dans des structures de soins pour constituer une *cohorte de volontaires Covid-19*. En quelques jours, plus de 640 étudiants de l'ULB (et 101 de la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet) ont répondu positivement à cet appel. Rapidement, une centaine d'étudiants en médecine ont été envoyés à l'Hôpital Erasme (notamment en soins intensifs), une vingtaine ont été mis en contact avec le CHU de Charleroi - Hôpital Civil Marie Curie, plus de 50 avec le CPAS de Bruxelles pour un renfort dans les maisons de repos et de soins et une dizaine étaient en contact avec le Fablab ULB pour aider dans la logistique de distribution des sur-masques dans les hôpitaux. Enfin, des doctorants en pharmacie ont été mis en relation avec le Centre hospitalier Titeca.

De son côté, l'asbl Schola ULB, qui mène des actions en éducation, en particulier dans le domaine du soutien scolaire, a lancé le **tutorat à distance** en mobilisant la solidarité et l'engagement de ses étudiants-tuteurs, qui ont répondu très nombreux à l'appel. L'objectif était que la crise sanitaire ne renforce pas les discriminations et l'impact des iniquités sociales sur la réussite scolaire des élèves. L'association souhaitait également que ces derniers puissent garder le lien qui les unit à leur tuteur. Le Programme Tutorat de Schola ULB s'est par ailleurs vu décerner le **Prix Reine Paola** pour l'enseignement 2020, qui récompense chaque année des projets pédagogiques innovants donnant un nouvel élan à l'enseignement. Cette distinction s'ajoute aux autres prix engrangés par Schola ULB ces dernières années, comme le Prix du Fonds Houtman (2014), le Fonds Reine Mathilde (2016) et le prix Comenius de l'Unesco (2004).

L'Université a également créé, avec son partenaire *Give a Day*, la plateforme en ligne **ULB Engagée** – **Coronasolidarité** pour faciliter la réalisation d'actions de solidarité par la communauté universitaire. Cette dernière était également invitée à proposer des initiatives en concertation avec des associations. A la mi-avril 2020, plus de 1.600 volontaires s'étaient déjà manifestés. De nombreuses actions ont ainsi pu être lancées. Citons entre autres les suivantes.

- Soutien logistique et appui administratif en milieu hospitalier.
- Récolte de matériaux pour le Fablab ULB Charleroi Métropole, qui a produit des sur-masques.
- Conception de masques et de tabliers réutilisables pour le personnel soignant de maisons de repos et de centres d'hébergement.
- Distribution d'outils numériques et appui technique dans le but que les patients traités dans les hôpitaux puissent rester en contact avec leurs proches.
- Volontariat pour Médecins du Monde.
- Volontariat pour aider les équipes de maisons de repos (activités avec les résidents, aide pour les toilettes et pour les repas, soutien logistique, faire les lits, ramasser le linge, distribution des colis aux résidents, envoi de lettres et de dessins, etc.).
- Récolte de thermomètres pour une maison de repos.
- Confection de masques de protection réutilisables pour la zone de police Montgomery et le personnel des campus de l'ULB.
- Participation aux réseaux d'entraide Het BuurtPensioen Pens(i)onsQuartier.
- Aide pour faire les courses de personnes âgées.
- Organisation d'activités en ligne avec des personnes réfugiées par le biais de l'asbl SINGA.
- Distribution de vivres aux plus démunis via l'Opération Thermos.
- Récolte de produits d'hygiène et de première nécessité pour l'association La Voix des sans papiers Bruxelles.



- Récolte de vivres pour personnes isolées pour le collectif des Afghans sans papiers.
- Accueil d'enfant dont les parents sont hospitalisés.
- Récolte de masques professionnels pour les hôpitaux.
- Appel au don de sang pour la Croix-Rouge de Belgique.
- Création de tutoriels d'activités à réaliser en famille en collaboration avec ULB E.COL.E.
- Récolte d'ordinateurs portables et d'imprimantes pour les étudiants défavorisés.
- Volontariat pour l'association La Bulle, qui offre la possibilité aux sans-abris de laver leurs vêtements gratuitement tout en se réchauffant autour d'un café.
- Participation à la ligne de production bénévole de masques pour l'entreprise TRAVIE (en consortium avec EcoRes et MAD, Home of Creators) soutenue par la Région bruxelloise.

La **vente aux enchères solidaire** organisée le 10 mai 2020 à l'initiative du designer Charles Kaisin et du Fonds Erasme *Art & Act for Erasme Research Covid-19* a par ailleurs permis de récolter 303.860 euros en soutien à la recherche menée à l'Hôpital Erasme contre le Covid-19. Plus de 100 œuvres d'art contemporain et de design avaient été mises aux enchères en ligne.

Trois étudiants ont également décidé d'apporter une aide financière au CHU Saint-Pierre grâce à un **tournoi en ligne de FIFA20**. L'intégralité des frais d'inscription a été versée au CHU.

En **soutien au secteur culturel**, particulièrement touché par la crise sanitaire, l'ULB, en qualité d'université citoyenne, engagée pour sa ville et elle-même actrice du secteur, a ouvert ses amphithéâtres gratuitement afin que puissent y être organisées les activités des acteurs culturels dont les installations ne permettraient pas d'y tenir de spectacles dans le respect des consignes sanitaires. Le premier événement, programmé au mois de septembre 2020, est le spectacle de Guillermo Guiz, organisé par le Théâtre de la Toison d'Or avec le soutien de la Commune d'Ixelles.

2. Civis

En 2019, l'ULB s'est lancée avec succès dans le développement de l'université civique européenne **CIVIS**, collaboration transnationale entre universités civiles visant à favoriser le multilinguisme et la diversité culturelle européenne. L'alliance, qui rassemble l'ULB, Aix-Marseille Université, l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, l'Université de Bucarest, l'Université Autonome de Madrid, l'Université de Rome La Sapienza, l'Université de Stockholm et l'Université de Tübingen a été **officiellement lancée le 1**er **octobre 2019**. Son *kick-off meeting* a eu lieu à Rome en novembre 2019. L'Université de Rome la Sapienza en assure la première présidence. Durant trois ans, CIVIS sera encadrée par un contrat de type Erasmus+, auquel une série d'objectifs sont associés. La coordinatrice de CIVIS, Valentine de Callataÿ, a été recrutée par l'ULB. Sa mission est de porter le projet au sein de l'Université, d'améliorer la structuration des liens de cette dernière avec les instances européennes et d'identifier des financements potentiels au-delà de ceux décrochés auprès de la Commission européenne.

CIVIS a pour ambition de créer un espace européen d'éducation pour l'enseignement, la recherche et la culture tout en mettant l'accent sur l'identité et l'action citoyenne au sein de l'Europe et de ses institutions. CIVIS réunit près de 400.000 étudiants et 55.000 membres du personnel.

Au mois de décembre 2019, CIVIS a organisé le *Mayor's Day* pour inaugurer son **bureau de représentation sur le site Usquare** et discuter des opportunités à offrir à sa communauté. Recteurs, Présidents, représentants de la Commission européenne et fonctionnaires régionaux étaient présents. Les représentants des villes et des régions concernées par l'Alliance ont également été invités à une présentation des différentes interactions qu'ils entretiennent avec leurs universités.



Les représentants de CIVIS ont jeté les bases en vue d'une harmonisation des parcours doctoraux des huit universités partenaires. Durant deux jours, les équipes des universités ont analysé les stratégies pour renforcer leur collaboration et établir des projets communs. Parmi les priorités identifiées figurent la promotion de la mobilité internationale des doctorants au sein de l'alliance et la facilitation du développement de thèses en cotutelle. Des activités susceptibles d'intéresser les doctorants des huit institutions ont en outre été identifiées, comme des universités d'été. Cette réunion constitue une nouvelle étape dans le développement de CIVIS, notamment en ce qui concerne la promotion des programmes d'excellence en matière d'enseignement et de recherche. Il est prévu dans les objectifs de l'alliance CIVIS que 20 % des thèses de doctorat défendues reçoivent le label de doctorat européen d'ici 2022.

Les pôles CIVIS (ou **hubs**) sont des espaces de recherche et d'éducation thématiques transversaux et interdisciplinaires. Un groupe constitué d'experts des huit universités membres a été créé à la fin de l'année 2019 pour réfléchir à la création de ceux-ci. Un appel pour le hub 1 – Climat, environnement et énergie – a été lancé dans le but d'identifier les opportunités de mobilité étudiante qui s'ouvriront au printemps 2021.

CIVIS sera développée selon une approche *bottom-up* axée sur les défis à relever dans notre société. Afin de s'engager auprès des communautés locales, régionales, nationales et internationales, et de proposer des solutions qui aboutiront à de nouveaux projets et programmes de recherche et d'enseignement, huit **Open Labs** seront créés dans les huit universités membres. Le lancement du premier à l'Université autonome de Madrid a été célébré en février 2020.

Quatre groupes d'experts ont également été créés en matière de pédagogies innovantes, de multilinguisme, de mobilités virtuelles et d'esprit d'entreprise et un premier atelier a été organisé à l'Université de Bucarest en octobre 2019. Une **task force transversale sur l'enseignement** a aussi été mise en place pour discuter et échanger des expériences sur l'adaptation de la pédagogie aux nouvelles situations d'apprentissage dans nos pays ainsi que pour stimuler les mobilités virtuelles.

Face à la situation sanitaire mondiale induite par le **Covid-19**, les universités membres de CIVIS ont mis en place plusieurs initiatives et **actions de solidarité** pour mieux aider leurs communautés et soutenir les personnes les plus fragilisées par la pandémie. Ces initiatives comprennent des cours en ligne gratuits pour les enseignants du primaire et du secondaire à Bucarest, le lancement d'une campagne de collecte de fonds pour les hôpitaux universitaires de Rome ou le développement d'une plateforme web compilant toutes les actions de solidarité auxquelles les gens peuvent participer à Bruxelles (activités tous publics de la plateforme E.COL.E., séance de questions-réponses sur l'enseignement en ligne du Centre d'appui pédagogique, appel aux dons du Fonds Erasme et de la Fondation ULB, Cellule de soutien psychologique pour les étudiants, ouverture d'un canal de communication pour les membres du personnel, etc.).

3. SOUTIEN AUX CHERCHEURS EN DANGER ET AUX PERSONNES MIGRANTES

Deux journalistes sont assassinés toutes les semaines dans le monde. Quand ils sont menacés, ces hommes et ces femmes décident parfois de s'exiler. Une association bruxelloise, *Ensemble – Groupe d'aide aux journalistes exilés* (ASBL En-Gaje) pour les journalistes exilés a été créée à Bruxelles. L'ULB est partie prenante de l'initiative, qui vise à offrir à ces personnes un lieu de rencontre et de reconnaissance, d'information et de services, et, à terme, de travail et de détente. En-Gaje a recensé 42 journalistes (dont six femmes) exilés en Belgique et issus de 17 pays ou territoires. La majorité d'entre eux viennent du Burundi. L'ULB participe également à la mise en place d'une *News Clinic*, un espace d'analyse, d'accompagnement et de diffusion médiatique. L'Université permettra en outre à certains exilés de suivre des formations et d'intervenir auprès des étudiants.



L'ULB et la VUB ont par ailleurs manifesté tout leur soutien à **Elena Milashina**, journaliste d'investigation russe à la *Novaïa Gazeta*, où elle a repris le flambeau d'Anna Politkovskaïa, sa consœur qui a couvert la deuxième guerre de **Tchétchénie** pendant sept années, jusqu'à son assassinat en 2006. Honorée par les deux universités du titre de Docteure Honoris Causa en mai 2019, Elena Milashina a été victime d'une agression le 6 février 2020 à Grozny. ULB et VUB ont interpellé les autorités russes afin qu'elles ouvrent au plus vite une enquête impartiale susceptible d'éclairer les événements et d'identifier les agresseurs. Elles espèrent également que des dispositions de sécurité pourront être adoptées afin de permettre à cette journaliste de poursuivre son travail. L'ULB lui a réitéré son soutien quelques semaines plus tard, alors qu'elle était menacée de mort par le chef de la République de Tchétchénie Ramzan Kadyrov à la suite d'un reportage sur la gestion, par les autorités tchétchènes, de la crise sanitaire liée au Covid-19.

L'ULB a également apporté son soutien et appellé à la libération de **Fariba Adelkhah**, **Roland Marchal**, **Kilye Moore-Gilbert**, **Ahmadreza Djalali** et tous les autres académiques emprisonnés en **Iran**.

Fariba Adelkhah a été arrêtée en juin 2019 par les Gardiens de la Révolution iranienne et emprisonnée depuis cette date, comme son compagnon Roland Marchal. L'ULB a déclaré ne pas pouvoir rester indifférente à leur situation ainsi qu'à celle de Kilye Moore-Gilbert, arrêtée en 2018 et condamnée à dix ans de détention, ou à celle d'Ahmadreza Djalali, professeur invité à la VUB arrêté en 2016, torturé et condamné à mort après extorsion d'aveux. Fariba Adelkah a été accusée de propagande contre le système politique de la République islamique et de collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale. Seul ce dernier chef d'accusation était retenu contre Roland Marchal, qui a été libéré en échange de la libération d'un ingénieur iranien détenu en France. Si Fariba Adelkah peut désormais recevoir les visites de sa famille et de son avocat, les autorités ne reconnaissant pas sa double nationalité, elle n'a pu jusqu'ici bénéficier d'aucune assistance consulaire française.

4. AUTRES INITIATIVES SOLIDAIRES

À la rentrée 2019-2020, l'asbl **ULB Engagée** et son partenaire *Give a Day* ont lancé une plateforme de mise en relation entre volontaires de la communauté universitaire et associations. L'objectif de cet outil digital est d'encourager étudiants et membres du personnel à participer à une vie associative sur et en dehors des campus. Ce partenariat inédit est le premier en la matière dans le milieu de l'enseignement supérieur. La plateforme présente différentes initiatives et permet de rejoindre un réseau d'idées solidaires étendu, qui comprend déjà 2.000 associations et plus de 10.000 volontaires.

Suite à sa décision de dédier une partie de ses investissements à des projets locaux, cohérents avec ses engagements, l'ULB a répondu à la **levée de fonds de NewB**, une initiative de banque belge, éthique, participative, locale et durable au service d'une société respectueuse de la planète et des droits humains. L'Université a consacré 200.000 euros au projet afin de favoriser sa création et l'obtention de son agrément comme établissement de crédit.

Deux Alumni et un étudiant de l'ULB ont lancé **GiveActions**, une startup qui finance des projets sociaux et de développement durable. Créée et gérée par Maxime Van der Meerschen, Elias Printz et Gaspard Merten, son objectif est de permettre à toute personne d'agir gratuitement en faveur de causes environnementales et sociales. Lors du salon *Digital First*, l'initiative a reçu le prix 2019 de la startup digitale la plus active au niveau social et environnemental.

La soirée de lancement du **collectif FRESH** – Fight Racism, Exclusion, Sexism, and Harassment, qui vise à lutter activement contre le harcèlement, l'exclusion, le sexisme et le racisme en milieu festif, a



été organisée le 29 novembre 2019 sur le campus de la Plaine. Les objectifs et missions de FRESH sont de conscientiser les étudiants de l'ULB sur les thématiques précitées, de les informer et de les aiguiller, selon les besoins, vers des associations partenaires. FRESH mène également des actions de prévention contre les risques de harcèlement, d'agression et de discrimination.

Sur les quinze dernières années, le nombre d'étudiants bénéficiant du revenu d'intégration en Belgique a été multiplié par 7,4. À l'ULB, le Service social étudiant a reçu, en 2018-2019, 1.476 demandes d'aide financière, dont 15 % venant d'étudiants émargeant au CPAS. Ces derniers développent des pratiques divergentes en matière d'octroi du revenu d'intégration aux étudiants. Dans ce contexte, les étudiants de la Faculté de Droit et de Criminologie membres de la **Street Law Clinic** ont décidé d'organiser, en collaboration avec le Service social de l'ULB et une juriste d'Infor Droits – Solidarité contre l'exclusion, des permanences d'informations gratuites pour les étudiants qui se posent des questions en matière d'aide sociale ou rencontreraient une difficulté avec un CPAS.

5. VIE DES CAMPUS

Suite à l'adoption du **Plan Climat** en juin 2019, un premier groupe de six **actions prioritaires** a été adopté par le Conseil d'administration. Leur mise en œuvre permettrait de diminuer les émissions globales de 13 à 14 % d'ici 2030. Il s'agit essentiellement de lancer une politique de déplacements professionnels, d'organiser une allocation optimale de l'usage des surfaces, d'installer une domotique pour les zones clés des bâtiments prioritaires, de mettre en œuvre un plan de rénovation des infrastructures et de programmer la réduction de la dette énergétique. Il conviendra également de mutualiser les équipements IT ainsi que les groupes de froid et d'en optimiser le pilotage, d'initier des techniques efficaces de réduction de consommation énergétique (installation de LED, etc.) et d'accélérer la définition d'un cadre récurrent pour le télétravail et le travail en *hub*. Le lancement des premières mesures concrètes du Plan climat nécessite un **budget de 20 millions d'euros** sur dix ans.

Dans le cadre du volet énergie de son **Plan Climat**, l'ULB a installé près de 3.850 panneaux photovoltaïques sur les toits de ses bâtiments en 2018. Le projet a été financé par l'entreprise *Sun4Business*, sur la base d'un mécanisme de tiers-investisseur. Il a permis à l'Université de réduire son empreinte carbone et son budget énergie grâce à la production d'électricité verte et autoconsommée. Au vu de cet excellent retour d'expérience et de la volonté de l'institution d'accroître la contribution des énergies renouvelables dans sa consommation électrique, de nouvelles toitures ont été aménagées à l'automne 2019. L'ULB a proposé à sa communauté universitaire de s'impliquer dans le **tiers-financement de ces panneaux photovoltaïques**. Le financement bancaire sera complété par une participation citoyenne via une coopérative agréée. Depuis juin 2019, l'ULB adhère par ailleurs à la Centrale d'achat de Bruxelles Environnement. Des **fournitures de bureau écologiques** sont ainsi proposées à des prix préférentiels.

L'augmentation régulière du nombre d'inscriptions, l'intensification de la mobilité internationale et le rallongement de la durée des études posent la question du **logement étudiant**. En quelques années, l'ULB a augmenté son offre de manière significative afin de répondre à la demande des étudiants de disposer d'un logement de qualité, accessible financièrement. En 2012, l'offre de l'ULB était de 1.691 lits (résidences ULB et privées, via la société Eckelmans), ce qui ne permettait de répondre qu'à une demande sur trois. Dans ce contexte, l'Université a adopté un plan directeur logements, qui ambitionnait d'atteindre 4.600 lits à l'horizon 2017. Depuis la rentrée 2019, **5.021 lits** sont disponibles (+289 % par rapport à 2012), dont 953 gérés directement par l'ULB, 2.200 relevant de partenaires extérieurs sur les campus et 1.868 issus d'un accord avec le public ou le privé hors campus. L'Université joue un rôle moteur sur le marché du logement destiné aux étudiants à Bruxelles en accompagnant les investisseurs afin de les amener à construire des résidences adaptées. L'ULB bénéficie par ailleurs de lits auprès de partenaires publics tels que les CPAS ou l'agence



immobilière sociale de Molenbeek et de chambres dans un internat de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a également développé un partenariat privilégié avec l'**Agence immobilière sociale étudiante** (AISE) afin de bénéficier de chambres en urgence pour les étudiants en situation difficile. L'Université a aussi contribué à la création de cette structure ainsi qu'à celle de la **Plateforme Logement Etudiant**. Le logement intergénérationnel, via l'asbl 1*Toit2Ages*, est également en croissance (81 étudiants de l'ULB en ont bénéficié en 2019). En outre, l'ULB accompagne les étudiants boursiers ou de condition modeste. Les premiers ont un accès prioritaire dans les résidences de l'Université tandis que les seconds peuvent obtenir une aide au logement. Enfin, plusieurs résidences bénéficient du **label** *Pour un logement étudiant de qualité* délivré par le Gouvernement de la Région bruxelloise.

Suite à la pandémie de coronavirus Covid-19, un **plan social d'urgence de soutien aux étudiants** a été établi. Ceux dit de condition modeste – ils sont plus de 6.000 à étudier à l'ULB et 4.000 d'entre eux résident à Bruxelles – sont les plus exposés aux bouleversements que cette crise majeure a créés. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la poursuite et la réussite des études des plus fragilisés. Outre les étudiants connus du Service social, viennent s'ajouter d'autres qui, parce qu'ils ont perdu leur job étudiant, se retrouvent avec des ressources très diminuées. Afin d'atténuer les effets de la crise, l'Université a pris plusieurs mesures. En plus des aides classiques du Service social étudiant, le plan social d'urgence prévoit huit mesures, allant d'aides financières pour assurer les loyers, s'alimenter et compenser en partie la perte d'un emploi, à l'organisation de l'accès au wifi gratuit ainsi qu'à des PC et des salles informatiques. Un soutien est aussi apporté aux étudiants malades des résidences universitaires. Une consultation médicale par téléphone a été mise à leur disposition.

L'Université a publié un **Guide pour l'inclusion des étudiants en situation de handicap** dans l'enseignement supérieur. Sa réalisation a été soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et est le fruit d'un travail collectif mené au sein de l'Equality Law Clinic de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB, qui a obtenu le Prix de pédagogie Socrate en 2019. Le guide est conçu comme un rappel des normes juridiques en matière d'accessibilité et d'aménagement raisonnable visant à garantir un cursus régulier aux étudiants en situation de handicap. Il vise en outre à dégager les lignes de conduite pour l'établissement d'une procédure claire et transparente en termes de respect des droits fondamentaux. Enfin, il rassemble une série de bonnes pratiques, tant au niveau de l'accessibilité aux examens d'entrée, aux cours ou aux évaluations qu'à l'ensemble de la vie universitaire.

Le 16 septembre 2019, l'Université a inauguré sur le campus Erasme un **buste représentant Denis Mukwege**, Docteur en sciences médicales de l'ULB, chargé de cours et prix Nobel de la Paix, en présence de l'intéressé. Son nom avait déjà été donné à un amphitéâtre du campus.

Enfin, la Saint-Verhaegen, mieux connue sous le nom de **St-V**, fait désormais partie de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la Région de Bruxelles-Capitale.

6. MISE A L'HONNEUR DE FEMMES ENGAGEES

Dans le cadre du **Plan diversité Actiris** qu'elle a adopté en 2019, l'ULB travaille à réduire le déséquilibre de genre dans les dénominations attribuées à ses locaux. Dans cet esprit, neuf amphithéâtres, répartis sur les campus du Solbosch et Erasme, ont été baptisés depuis le mois de juin 2019 des noms de Françoise Collin, Angela Davis, Françoise Thys-Clément, Aretha Franklin, Isabelle Colin, Lise Thiry, Madeleine De Genst, Louise Popelin et Elisabeth Wollast. Les portes de ces locaux sont habillées du portrait de chacune d'elles ainsi que d'une brève description de leurs engagements respectifs. En 2020, un amphithéâtre a reçu le nom d'Eliane Vogel-Polsky. Formée à



l'ULB, juriste et militante, elle est reconnue comme une des mères de l'Europe sociale. Le 19 février 2020, l'Université lui a consacré un hommage au cours duquel un débat autour des propositions de loi visant à allonger voire rendre obligatoire le congé de paternité a été organisé, de même qu'une table ronde de parents, collègues et amis qui ont partagé leurs souvenirs.

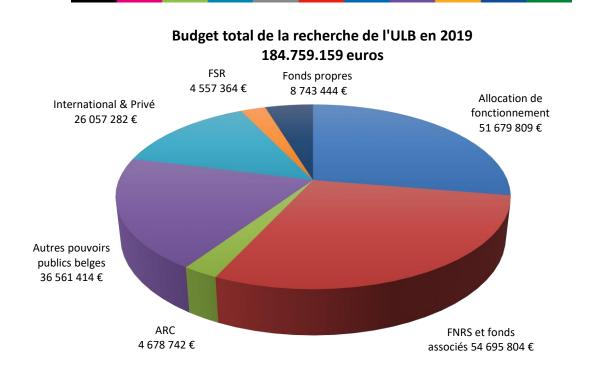
7. DIFFERENCE DAY ET DOCTEUR HONORIS CAUSA CONJOINT ULB-VUB

Le 3 mai 2020, la sixième édition du **Difference Day** a mis à l'honneur, sous une forme numérique, la liberté de la presse autour du thème *Journalism without fear or favour*. Les titres honorifiques pour la liberté d'expression ont été décernés à l'écrivain turc Ahmet Altan et à la militante des droits des femmes et écrivaine turque Elif Shafak. L'événement a porté une attention particulière aux périodes d'incertitude telles que la crise actuelle entourant le Covid-19.

La VUB a pris l'initiative d'associer cinq institutions partenaires bruxelloises, flamandes et internationales à l'attribution de titres de Docteur Honoris Causa. Dans ce cadre, elle a proposé à l'ULB d'octroyer avec elle cette distinction à **Simon Gronowski**, avocat et pianiste de jazz, et **Koenraad Tinel**, sculpteur et artiste. Le premier est l'un des rares rescapés du vingtième convoi de déportation vers Auschwitz alors que le second est le fils d'un collaborateur du régime nazi de la Légion flamande, qui a combattu aux côtés des Allemands sur le front de l'Est. Les deux hommes sont devenus amis et ont écrit un livre ensemble : *Enfin libérés, ni victime ni coupable*. Initialement prévu le 18 mars 2020 à la Monnaie, à l'occasion des 50 ans de la VUB, l'événement a été reporté en raison de la pandémie et sera finalement organisé le 22 septembre 2020, sur le campus de la VUB.



RECHERCHE



La crise sanitaire n'a épargné aucun secteur de l'Université et l'ensemble de la recherche a pâti de la pandémie de coronavirus Covid-19, même quand les études à mener ne nécessitaient pas forcément d'accéder à un laboratoire, une bibliothèque ou au terrain. Afin de permettre au personnel sur fonds extérieurs touché par la crise d'obtenir une prolongation de leur contrat, un appel Covid-19 pour mission scientifique pour les membres du personnel contractuel de l'ULB a été lancé. Une aide d'urgence destinée aux assistants et boursiers a également été offerte.

Deux chercheurs reconnus de l'institution ont par ailleurs participé aux travaux du groupe d'experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) sur la sortie du confinement : Marius Gilbert, épidémiologiste de la Faculté des Sciences, et Mathias Dewatripont, de la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management. Ce groupe, qui a été remplacé en août 2020 par une cellule d'évaluation, Celeval, a fourni des analyses et des recommandations et mené des réflexions avec le monde académique, économique et associatif afin d'étayer ses avis.



1. Appels covid-19

Face à l'épidémie de coronavirus, nombre d'équipes de recherche et de donateurs se sont mobilisés : l'ULB, la Fondation ULB, le Fonds Erasme, l'Hôpital Erasme, le designer Charles Kaisin, l'UAE ainsi que le Fonds Defay ont favorisé la rencontre entre ces chercheurs et ces donateurs.

Dix-huit projets de recherche seront soutenus dans le cadre de l'appel spécial Covid-19 de l'ULB, pour un montant total de 838.267 euros. Ils contribueront à mieux comprendre la réponse clinique à l'infection par le virus SARS-CoV-2, à mettre au point des traitements de l'infection innovants, à développer de nouveaux tests de dépistage, ou encore à appréhender l'impact du confinement sur notre société. Ces projets, sélectionnés par un comité pluridisciplinaire d'experts internes à l'Université, présidé par le Vice-Recteur à la recherche, Oberdan Leo, exploreront des questions diversifiées en médecine, biologie, chimie, droit, économie, etc., pour mieux comprendre cette pandémie et son impact sur notre santé et notre société. Ils aideront aussi à faciliter le déconfinement en aidant à mieux évaluer l'immunité développée par certains individus ; à mettre au point un test salivaire aisé pour les patients ; à *suivre* le virus et ses attaques sur certains organes ; à tester des traitements novateurs. Plusieurs projets consisteront également en des aides à la décision tant en termes de santé publique que d'économie.

Le **FRS-FNRS** a par ailleurs octroyé plus d'1 million d'euros à 21 projets de recherche sur le coronavirus, dont huit sont coordonnés par l'ULB, par le biais de son Ecole de Santé publique et ses Facultés des Sciences et de Médecine. Plusieurs de ces projets avaient déjà été sélectionnés dans le cadre de l'appel spécial Covid-19 de l'ULB. **Ces crédits urgents de recherche** du FRS-FNRS viennent renforcer le soutien aux études menées.

Le réseau POSOC-19 - POuvoirs et SOciétés face à la crise du Covid-19 – a en outre été lancé à l'initiative de Jean-Michel De Waele (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) et de Laurent Sermet (Aix-Marseille Université UMR ADES / Sciencespo Aix). Donnant la priorité aux analyses comparatives, privilégiant l'usage de la langue française, il réunit déjà 170 chercheurs issus de 45 pays différents. Le réseau entend échanger sur ces questions au-delà de toutes les frontières, apporter des analyses comparatives et contribuer à comprendre le sens anthropologique de cette crise mondiale.

2. Subsides exterieurs

Les Actions de recherche concertées (**ARC**) concourent au développement, au sein des universités, de centres d'excellence en recherche fondamentale ou appliquée, interuniversitaires ou non. Cet instrument est doté d'un budget annuel avoisinant 15 millions d'euros. Suite à l'appel 2020-2025, le Conseil académique a approuvé neuf projets *consolidés* et neuf *avancés* répartis entre les trois grands domaines de la recherche. Dans la seconde catégorie, un nombre élevé de dossiers de qualité avait été déposé en sciences et techniques. Dès lors, deux projets en sciences de la vie, trois en sciences humaines et quatre en sciences et techniques ont été financés. Deux projets méritant d'être soutenus ont été placés sur une liste de réserve, en vue de leur octroyer, si possible, un autre type de financement, par exemple pour un mandat postdoctoral de deux ans.

L'ULB a obtenu deux des six projets du programme bilatéral de recherche collaborative entre le FRS-FNRS et les Fonds de recherche du Québec. Le nombre de candidatures et de projets sélectionnés émanant d'équipes de l'ULB démontre la vitalité des relations avec les universités québécoises. Les deux lauréats sont Cédric Blanpain et Christine Delporte (Faculté de Médecine). Chaque projet s'est vu attribuer 150.000 euros sur trois ans.



Le projet de recherche *Trois siècles de migrations francophones en Amérique du Nord (1640-1940)*, auquel est associé *AmericaS*, le Centre interdisciplinaire d'étude des Amériques intégré à la Maison des sciences humaines, a été sélectionné par le **Conseil canadien de la recherche en sciences humaines** pour recevoir un montant de 2.500.000 dollars canadiens. Au cours des sept prochaines années, ce projet multidisciplinaire réunissant des scientifiques de 25 établissements canadiens, américains et européens étudiera, dans une perspective interdisciplinaire, transatlantique et continentale, les migrations francophones en Amérique du Nord ainsi que les transferts (culturels, linguistiques, etc.) et les représentations qu'elles génèrent sur le long terme.

3. Credits internes

Le **Fonds d'encouragement à la recherche** a été mis en place par l'ULB afin de financer les besoins en équipement et de fonctionnement de projets de recherche que les facultés ne parviennent pas à prendre en charge sur leurs crédits. En 2019-2020, le Conseil académique, suivant l'avis favorable du Conseil de la recherche, a attribué près de 807.167 euros répartis entre 28 projets issus de neuf facultés et entités. Etant donné que la totalité du budget FER disponible, à savoir 900.000 euros, n'a pas été épuisée, le solde a été alloué au financement de plateformes reconnues par l'institution.

Les **crédits mini-ARC** ont pour but principal la réalisation de thèses de doctorat dans le domaine des sciences humaines et sociales. Trois catégories de bourses existent : *seed money, candidats* et *projets*. Le Conseil académique a octroyé cinq bourses *candidats*, six bourses *projets* et trois bourses *seed money*.

4. STRUCTURES DE RECHERCHE

Le 8 septembre 2020, l'acte de constitution de l'**asbl BEL Center** a été signé en présence des autorités et représentants des quatre universités fondatrices – ULB, UCLouvain, VUB, KULeuven – et de la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la transition économique et de la recherche scientifique, Barbara Trachte. L'association entend développer l'action des physiciens Robert Brout, François Englert – Prix Nobel de Physique 2013 – et Georges Lemaître – à l'origine de la théorie du Big Bang – tant dans le domaine de la recherche que dans la collaboration entre institutions. A cette fin, elle vise à promouvoir le rayonnement scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale, à encourager l'animation et l'hébergement des activités de recherche dans un environnement central, stimulant et créatif et à renforcer les centres d'excellence scientifiques. L'asbl compte également jouer un rôle déterminant dans la sensibilisation du public à l'importance de la recherche scientifique, en collaboration avec les organismes et institutions existants, et consolider la collaboration entre différentes unités de recherche. Le centre BEL souhaite aussi développer des partenariats avec des artistes et promouvoir le dialogue avec le public en général.

L'ULB, l'UCLouvain, l'UMONS, l'ULiège et l'UNamur ainsi que quatre centres de recherche se sont associés pour créer l'**Institut TRAIL**, dédié à l'intelligence artificielle, et mobiliser ainsi leurs ressources et expertises au service du développement régional.

L'ULB Interdisciplinary Research Institute for Sports, **U-IRIS** a été créé pour stimuler les collaborations et la recherche interdisciplinaire – fondamentale et appliquée – dans les domaines du sport et de l'activité physique et ce selon cinq axes : clinique/médecine sportive ; sport de haut niveau/performance ; revalidation/handicap et sport ; sport et société (y compris éducation par le sport) ; prévention/santé publique/alimentation. U-IRIS réunit des équipes issues des Facultés de Philosophie et Sciences sociales, Médecine, Sciences psychologiques et de l'Education, Sciences de la Motricité, Solvay Brussels School of Economics and Management et de l'Ecole de Santé publique.



Afin de faciliter le travail et la collaboration de ses chercheurs, l'ULB a décidé, en 2017, de structurer ses **plateformes de services**. Une Commission de coordination des plateformes a été constituée pour se prononcer sur les stratégies de financement à développer. La mise à disposition d'un équipement ou d'un savoir-faire exceptionnel, utile à un nombre important de chercheurs provenant de différentes entités de l'institution, représente l'un des critères de sélection fondamentaux. Parmi les 11 plateformes reconnues par la Commission, deux relèvent des sciences humaines. Durant l'année écoulée, un subside de 278.500 euros a été octroyé à neuf d'entre elles.

Afin de renforcer leurs collaborations dans le domaine de la recherche, l'ULB et la VUB ont décidé de créer des *joint research groups*. Par le biais de ces structures, reconnues pour quatre ans renouvelables, les équipes peuvent bénéficier de plateformes d'analyse ou encore tenter d'obtenir des financements extérieurs grâce à une visibilité accrue. Elles sont 13 à ce jour. *Theatricality and the Real* et *Dissipative Solutions* ont vu leur reconnaissance renouvelée en 2019-2020.

Huit **centres interfacultaires** ont par ailleurs bénéficié d'un crédit de 350.500 euros. Le budget du Fonds qui leur est alloué étant fixé à 250.000 euros, le solde a été pris en charge grâce au reliquat du budget de 2019 et à la sous-utilisation du budget FER de 2020.

Depuis 2015, la **Maison des sciences humaines** de l'ULB (MSH-ULB) accueille et soutient la recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales tournée vers la recherche fondamentale. Elle rassemble une centaine de chercheurs, répartis entre équipes intégrées et affiliées. *Sfax Forward* est le nom de la nouvelle collaboration européenne dont la MSH-ULB est partenaire. Son projet, *Cultural heritage in South Tunisia. A twinning project promoting interdisciplinary and participatory sciences for an inclusive society*, vise à dynamiser le développement des sciences humaines et sociales en Tunisie. Il rassemble la Maison maghrébine des sciences humaines et sociales de l'Université de Sfax, la MSH-ULB, la MMSH-Aix-Marseille et la MSHS-Nice.

Suivant l'avis favorable du Conseil de la recherche, le Conseil académique a approuvé le projet de l'**Ecole doctorale thématique auprès du FRS-FNRS en sciences géographiques** (UCLouvain – ULB – ULiège – UNamur).

5. VALORISATION DE LA RECHERCHE

Depuis une vingtaine d'années, la recherche menée à l'Université a abouti à la création d'une cinquantaine de **spin-offs**, dont 40 sont toujours actives, avec une prédominance en sciences de l'ingénieur par rapport aux sciences de la vie. En date du 31 décembre 2019, le portefeuille de technologies de l'Université en comptait 115 – contre 127 en 2018. Elles se répartissent en 91 **brevets** – 43 en sciences de la vie et de la santé, 41 en sciences de l'ingénieur et sept en sciences naturelles –, 12 i-dépôts et 12 *Autres* (dépôt de matériel biologique, marques, savoir-faire, droit d'auteur). Le **portefeuille de licences** en contient 54 actives, dont 21 contractualisées en 2019. Le nombre de licences actives est moindre que le nombre de technologies valorisées (57), puisque certains contrats portent sur plusieurs technologies.

La coupole Théodora, créée en 2018, regroupe et coordonne les actions des incubateurs EEBIC, I-Tech Incubator et Cap Innove et celles de Théodorus SCA, qui est actionnaire minoritaire de Théodorus I, II et III pour le compte de l'Université. Depuis leur création en 2003, ces fonds affichent des résultats impressionnants : 38 sociétés constituées et financées, 16 entreprises en portefeuille, plus de 650 emplois créés et des rendements nets annuels supérieurs à 8 % pour leurs actionnaires. Forte de ce succès, l'Université a créé en 2018 le fonds **Théodorus IV**, qui est destiné à des spin-offs issues de l'ULB ou non et investit dans les secteurs des sciences de la vie et *High-Tech*. Depuis lors, Théodorus SCA est devenu une SRL, **ULB Dev** car la structure de société en commandite par actions



a été supprimée. Elle avait été choisie car elle instaurait une barrière financière étanche entre l'ULB et ses spin-offs, ce qui n'est plus nécessaire car les investissements dans ces dernières sont désormais réalisés par les fonds Théodorus. En outre, les incubateurs liés à l'ULB connaissent des évolutions importantes. Ils sont tous attachés à un fonds d'investissement particulier travaillant avec Théodorus IV. Face à ces constats, il a été décidé de créer ULB Dev, une structure de reporting et de gouvernance professionnalisée regroupant incubateurs, fonds d'investissement et spin-offs dans trois pôles aux relations formalisées par l'intermédiaire de trois comités. Les revenus qu'elle génère ont permis de recruter un gestionnaire de l'activité opérationnelle de la nouvelle structure. Un administrateur délégué, mandaté par l'ULB au sein d'ULB Dev, a également été engagé.

Théodorus IV a par ailleurs élargi son champ d'action à l'Amérique du Nord et accueille désormais des **investisseurs québécois**. Le fonds investira dans une vingtaine d'entreprises en Belgique et au Québec dans les cinq années à venir. Pour ce faire, son capital est passé à 38 millions d'euros. Théodorus IV sera un point d'entrée pour les sociétés technologiques belges avec des ambitions sur le continent nord-américain mais aussi pour les investisseurs européens du fonds qui désirent diversifier leurs risques géographiquement.

6. PRIX ET DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES

Les membres de la communauté universitaire sont régulièrement distingués par des **prix** ou la reconnaissance de leurs pairs au travers de **désignations prestigieuses**, qui traduisent la diversité des activités de recherche de l'ULB. Une liste non exhaustive est ici proposée.

- 1) La thèse de **Patricia Melotte** (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education) sur les réactions des femmes face aux propos sexistes a été récompensée par le prix de la journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- 2) Pierre Van Antwerpen s'est vu décerner le Prix Quinquennal des Sciences pharmaceutiques par l'Académie Royale de Médecine de Belgique. Il récompense ses recherches sur le système myéloperoxydase / peroxyde d'hydrogène / chlorure et son implication dans les maladies cardiovasculaires.
- 3) Trois chercheuses de l'Institut Jules Bordet ont reçu le prix Békales pour leurs contributions dans le domaine de la leucémie : **Emerence Crompot**, docteure en sciences biomédicales de l'ULB, **Laurence Lagneaux**, maître de recherche FRS-FNRS à l'ULB et **Nathalie Meuleman**, cheffe de clinique dans le département d'hématologie de l'Institut Bordet et professeure à l'ULB.
- 4) Martine Labbé (Faculté des Sciences) a été récompensée par la médaille d'or de l'Association des sociétés de recherche opérationnelle européennes pour l'ensemble de ses travaux dans ce domaine.
- 5) **Bernard Dan** (Faculté de Médecine) a reçu le prix de la Fondation Elsass pour ses recherches sur la paralysie cérébrale chez les enfants. Il recevra 1 million de couronnes danoises, ce qui lui permettra de mener à bien un projet dont l'objectif est de mieux comprendre le fonctionnement du cerveau et la neuroplasticité des personnes atteintes de paralysie cérébrale.
- 6) **Bernard Dan** (Faculté de Médecine) a également été nommé *Honorary Professor* à la *David Tvildiani Medical University à Tbilissi* (Géorgie) et professeur invité à la VUB et à la KULeuven.



- 7) Des chercheurs de l'ULB ont décroché de prestigieuses *ERC Consolidator Grants* du Conseil européen de la recherche. Les lauréats sont **Benoit Vanhollebeke** (Faculté des Sciences et ULB Neuroscience Institute) pour le projet *Ctrl-BBB*, dont le but est d'étudier la régulation complexe de la barrière hématoencélaphique ; **Abel Garcia-Pino** (Faculté des Sciences) pour le projet *DiStRes*, qui s'intéresse aux bactéries multi-résistantes et **Christophe Collette** (Ecole polytechnique de Bruxelles) pour le projet *SILENT* de nouvelle plateforme pour isoler les détecteurs d'ondes gravitationnelles. L'ULB est également l'institution partenaire du projet *COR-RAND* d'**Antoine Gloria** (Faculté des Sciences). Il s'intéresse à l'influence du hasard sur les équations dérivées partielles.
- 8) Des chercheurs de l'ULB ont également décroché de nouveaux *ERC Starting Grants* du Conseil européen de la recherche: **Nele Wynants** (Faculté de Lettres, Traduction et Communication) pour son projet *SCIFAIR* sur le rôle des forains dans la transmission et la popularisation des sciences et techniques lors de foires en Europe de l'ouest, entre 1850 et 1914; **Paula Gobbi** (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management) pour son projet *IDED* visant à comprendre les implications des interconnexions entre héritage et démographie sur le processus de développement économique; **Olivia Angé** (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) pour son projet *Seedsvalues*, qui s'intéressera aux valeurs éthiques qui incitent les cultivateurs à entretenir l'agrobiodiversité (Pérou, Mexique et Laos); **Stijn Van Petegem** (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education) pour son projet *SAFE-SORRY* s'intéressant à la parentalité surprotectrice *parents hélicoptère*.
- 9) Pour la troisième fois, Cédric Blanpain (Faculté de Médecine) a reçu une subvention du Conseil européen de la recherche (ERC) pour le projet TrackingTumorStates, qui vise à définir les différents états tumoraux à un niveau unicellulaire. Il avait déjà reçu un ERC Starting grant en 2007 pour le projet CancerStem et un ERC Consolidator grant en 2014 pour le projet EXPAND. Cédric Blanpain est le premier scientifique belge à avoir reçu trois subventions de l'ERC depuis le lancement du premier appel, en 2007.
- 10) Le Prix Wetrems, récompensant des progrès scientifiques significatifs et récents en sciences mathématiques et physiques, a été remis à **Nathan Goldman** (Faculté des Sciences). Cette distinction couronne ses recherches sur une loi physique qui relie l'état exotique d'un système physique à son taux d'échauffement.
- 11) **Serge Jaumain**, professeur d'histoire contemporaine (Faculté de Philosophie et Sciences sociales) a été élu Président du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie.
- 12) **Ornella Rovetta**, post-doctorante à la Faculté de Philosophie et Sciences sociales, et **Marie Fierens**, chargée de recherche en Faculté de Lettres, Traduction et Communication, ont reçu le prix Wernaers pour la recherche et la diffusion des connaissances, décerné par le FRS-FNRS pour un documentaire radio sur le rôle du Tribunal pénal international pour le Rwanda, 25 ans après le génocide des Tutsis.
- 13) **Eric Trepo** et **Vincent Donckier de Donceel** (Faculté de Médecine) sont les nouveaux lauréats du Fonds Gaston Ithier, qui a pour objet de promouvoir la lutte contre le cancer et soutient des projets créatifs et originaux dans le domaine de l'oncologie.
- 14) La Fondation pour les Générations Futures a primé trois étudiants-entrepreneurs et deux diplômés de l'ULB, **Lucas Secades** (Ecole polytechnique de Bruxelles), **Yassine Bouaine** et **Lara Soggiu** (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management),

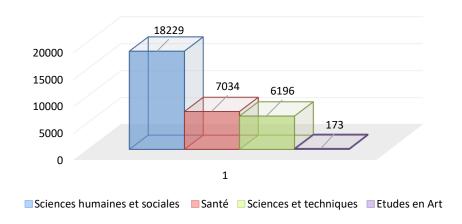


Gwendoline d'Hoop (Faculté de Droit et de Criminologie) et **Clément de Guirao** pour leur projet *Tulipal*, un dispositif 2 en 1 pour les utilisatrices de coupe menstruelle.

- 15) Le Prix Cobaty 2020 est attribué à quatre architectes diplômés en 2019 et issus des quatre Facultés d'Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Deux étudiants de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta ont été distingués : **Théo Lanneau** pour son travail de fin d'études *Bad times in Detroit* et **François Lamblin**, qui a reçu une mention pour *De ces corps (étranges) : regard sur l'architecture de Peter Märkli.*
- 16) **Decio Eizirik** (Faculté de Médecine) a été nommé directeur scientifique du *Diabetes Research Center* (Indiana).
- 17) Dans le cadre de la mission *Mars 2020*, cinq scientifiques européens ont été sélectionnés via l'Agence spatiale européenne pour participer au comité scientifique et aux opérations techniques, dont une chercheuse de l'ULB, **Vinciane Debaille** (Faculté des Sciences).
- 18) **Licaï Pourtois** (Faculté des Sciences de la Motricité) a remporté son troisième titre mondial en ju-jitsu. Pour mener à bien ses études tout en pratiquant son sport de manière professionnelle, elle a obtenu le statut d'étudiante à besoin spécifique sportive de haut niveau.

ENSEIGNEMENT

31.632 étudiants répartis en secteurs d'études



L'ULB a connu, lors de la rentrée académique 2019-2020, une croissance extraordinaire de ses inscriptions : plus de 8,6 % par rapport à l'année précédente (15 % en deux ans). Cette augmentation est largement supérieure à la croissance démographique de la population en âge de mener des études supérieures (3 % en Région bruxelloise). Les facultés qui observent les hausses les plus importantes par rapport à 2018 sont la Faculté de Pharmacie (+15,4 %), l'Ecole de Santé publique (+13,9 %), la Faculté des Sciences (+11,9 %), la Faculté de Philosophie et Sciences sociales (+11,5 %) et la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education (+10,3 %). En outre, l'attractivité de l'ULB se confirme à Bruxelles auprès de toutes les catégories de population, concrétisant la volonté d'ouverture sociale de l'Université. Son statut international est également renforcé puisque plus d'un étudiant sur trois vient de l'étranger.

L'année a également été marquée par les mesures sanitaires strictes induites par la pandémie de **coronavirus**. Les cours ont été suspendus à la mi-mars 2020 au profit de **7.000 classes virtuelles**. Le Centre d'appui pédagogique (CAP) a aidé les enseignants à développer leurs cours en ligne.



1. Enseignement a distance

En raison des mesures de confinement instaurées suite à l'épidémie de **coronavirus**, les cours présentiels ont été annulés à la mi-mars 2020, jusqu'à la fin de l'année académique. Ils ont été remplacés pour des **cours à distance**. Une salle informatique est restée ouverte sur chaque campus afin que les étudiants qui ne disposaient pas du matériel ad hoc chez eux puissent s'y rendre, dans le respect de la distanciation physique imposée par les autorités sanitaires. Les activités pratiques d'enseignement (TP, exercices, laboratoires, etc.) ont aussi été annulées lorsqu'elles n'étaient pas organisables de manière digitale. Il en va de même pour l'ensemble des stages, à l'exception de ceux des cursus en sciences de la santé.

Dans ce contexte difficile, plusieurs outils ont été mis à disposition des étudiants par le **Service** d'accompagnement des apprentissages de l'ULB. Dans un espace dédié de l'Université virtuelle, ils ont bénéficié de conseils pour apprendre en autonomie ainsi que pour développer des stratégies efficaces dans l'utilisation des supports de cours qui leur ont été proposés (lecture d'ouvrages et de textes de référence, apprentissage avec des vidéos/podcasts des cours, etc.). Un tutoriel pour l'utilisation du logiciel de vidéo-conférence *Teams* a également été créé. Un forum spécifique a aussi été ouvert afin qu'ils puissent poser leurs questions sur les modalités d'apprentissage en ligne ou pour partager trucs et astuces. Des personnes ressources par faculté ont en outre été désignées.

Les défenses de mémoires et les **évaluations** de première et deuxième session ont également été réalisées **à distance**. Les étudiants qui n'avaient pas la capacité de les présenter depuis leur domicile ont pu se rendre dans des salles spécifiquement dédiées à cet effet.

En raison de la crise sanitaire et des bouleversements dans l'organisation des cours qu'elle a engendrés, la campagne d'évaluation des enseignements par les étudiants a été remplacée par deux enquêtes : la première menée auprès des étudiants, la seconde auprès des enseignants. Le principal objectif de ces sondages est d'établir un **bilan des conditions d'enseignement** au cours de la période de confinement. Les informations récoltées dans les enquêtes parallèles menées au sein des facultés et des départements ont été rassemblées afin de compléter l'analyse. A cette fin, un guide pour évaluer les apprentissages totalement à distance a été rédigé.

Une **enquête** liée à la pandémie de Covid-19 a été menée à l'ULB par l'**Observatoire de la vie étudiante** et celui de la qualité. Son objectif était d'objectiver les difficultés matérielles et psychologiques rencontrées par les étudiants pendant la période de confinement. Près de 6.300 témoignages ont été recueillis. Les résultats confirmant l'impact négatif de la crise sanitaire sur les performances des étudiants, les jurys en ont tenu compte lors des évaluations. Par ailleurs, l'enquête montre que l'Université a été bien inspirée d'élargir, dès le début de la crise, l'accès au Service social étudiant à tous ceux qui avaient subi une détérioration de leurs conditions d'études.

En juin 2020, tablant sur une évolution positive de la situation sanitaire, l'ULB a adapté ses mesures de **déconfinement**, privilégiant la présence des étudiants sur les campus à la rentrée académique 2020-2021. A cette fin, chaque enseignant a été invité à ajuster son programme de cours théorique pour permettre une diminution de la pression démographique dans les amphithéâtres et un maintien des activités pratiques dans les ateliers, salles de travaux pratiques et laboratoires. De la sorte, les étudiants bénéficieront d'une réelle expérience de vie sur les campus, avec un programme d'heures de cours en présentiel allégé et une approche pédagogique qui tient compte des spécificités de chaque faculté et discipline. Une attention particulière sera portée aux étudiants primo-arrivants. Une **semaine d'accueil à l'Université** leur sera consacrée entre le 14 et le 18 septembre 2020. Les moyens mis en place pour l'aide à la réussite seront également renforcés tout au long de l'année.



2. ULB LANGUES

L'année académique 2019-2020 a été marquée par le lancement d'**ULB Langues**, le nouveau centre d'enseignement des langues de l'Université. Axée sur le néerlandais, l'anglais et le français langue étrangère, cette nouvelle structure propose également des initiatives destinées au personnel. A terme, d'autres langues seront progressivement intégrées. Outre une volonté de rationalisation et de redynamisation des ressources, cette coupole a notamment pour mission d'initier et de développer des méthodes d'apprentissage innovantes, pouvant être digitales et/ou autonomes, destinées à préparer ou renforcer l'apprentissage des langues à l'Université.

En février 2020, ULB Langues a lancé le **projet** *PORTFOLIO*, dont le but est d'approfondir une langue étrangère et de donner à l'apprenant les clés qui le rendront autonome dans son apprentissage, durant et après ses cours. La première édition, ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire, était consacrée à l'anglais et au néerlandais. Le programme affichait complet seulement quelques jours après son lancement.

Depuis plusieurs années, l'ULB organise des tables de conversation ouvertes dans sept langues différentes. Elles sont amenées à se transformer en **Café langues**, un espace imaginé dans un esprit Café-Presse, qui invitera les participants à échanger sur divers sujets dans une atmosphère détendue, sans utiliser leur langue maternelle.

Afin de les aider à renforcer ou à maintenir leur niveau linguistique, l'ULB offre par ailleurs à l'ensemble de ses étudiants des cours de soutien gratuits en anglais, néerlandais et français langue étrangère. Ces derniers sont dispensés en collaboration avec l'école de langues F9 Languages in Brussels et organisés durant toute l'année en sessions mensuelles ou intensives.

3. L'ULB A CHARLEROI

À Charleroi, seuls 16,09 % de la population disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 26 % en Wallonie, 28 % en Flandre et 35 % dans la Région de Bruxelles-Capitale. Ce constat, qui a des répercussions en matière d'emploi, a motivé les partenaires du **CampusUCharleroi**, à savoir la Province de Hainaut, l'ULB, l'UMONS et la Ville de Charleroi / Université Ouverte, à développer un pôle d'activités dans le domaine de l'enseignement universitaire et supérieur, de la formation, de la recherche scientifique, de la diffusion de la culture scientifique ainsi que de la sensibilisation aux métiers scientifiques et techniques. La première rentrée académique du CampusUCharleroi a eu lieu le 24 octobre 2019.

Avec l'appui du Gouvernement wallon et de fonds structurels européens, le site actuel de l'Université du Travail est en cours de métamorphose afin d'accueillir un véritable pôle d'excellence formation – enseignement – recherche en centre-ville, doté d'une Cité des Métiers, d'un Centre universitaire, d'un Centre d'enseignement supérieur technologique et d'un Centre de compétences Design – Innovation.

4. Projets pedagogiques facultaires

Forte du succès de l'édition estivale, en préparation de la session d'examens de janvier 2020, l'ULB a organisé une session hivernale de son **blocus assisté**. Ce dispositif global d'aide à la réussite offre aux étudiants un climat favorable aux apprentissages ainsi que de nombreux ateliers (séances de remédiation, soutien méthodologique, simulations d'examen, séances de bien-être, etc.). Encadrés par des étudiants de master et des professionnels de l'ULB (enseignants, assistants, accompagnateurs des apprentissages, coordinateurs de guidance), les étudiants profitent d'une ambiance studieuse et



conviviale. Les classes sont organisées par faculté et par ateliers transversaux (bien-être, méthodologie, etc.). Le blocus encadré est pris en charge par le Service d'accompagnement aux apprentissages avec le soutien de la Vice-Rectrice à l'enseignement, aux apprentissages et à la qualité. Cette édition impliquait toutes les facultés de l'Université et se déroulait sur l'ensemble de ses campus (Solbosch, Erasme, Plaine et Charleroi). Un **blocus assisté entièrement virtuel** a également été organisé durant l'été 2020. Diverses activités étaient proposées (méthodologiques, disciplinaires, de gestion du temps et du stress, etc.). Des salles *Teams* ont été mises en place. Elles permettaient aux étudiants d'étudier ensemble et de conserver du lien. Des espaces d'échange, de pauses-café virtuelles et des animations anti-stress étaient également à disposition.

Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation a été entièrement repensé pour l'année académique 2020-2021 dans le but de professionnaliser les étudiants. A cette fin, des ateliers thématiques, des activités intégrées, des méthodes pédagogiques actives et des systèmes d'auto-apprentissage seront mis en œuvre. A titre d'exemple, l'unité d'enseignement starting-block de BA1 permettra aux étudiants d'appréhender les différents courants et métiers des sciences psychologiques, de l'éducation et de la logopédie et les initiera aux épistémologies et enjeux méthodologiques de ces domaines. Ils seront accompagnés par des étudiants de Bloc 3.

La Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management a lancé en 2017, grâce au soutien du Fonds Ernest Solvay, un plan *Sustainable Development @ SBS-EM* dont l'objectif est d'intégrer de façon transversale le développement durable dans ses programmes. Forte de ses premières expériences, elle a développé une nouvelle approche pédagogique basée sur des parcours thématiques regroupant plusieurs cours d'un programme. Ces parcours constituent une formation multidisciplinaire, cohérente et intégrée. Quatre d'entre eux ont été inscrits au programme du bachelier en ingénieur de gestion, avec comme thèmes l'énergie, l'économie circulaire, le développement humain et l'humain au travail. Dès la rentrée académique 2020-2021, de nouveaux parcours seront introduits dans le bachelier en économie, le master en *Business Economics* (finance durable) et le master en *Management Science* (sustainable business operations).

La Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) a attribué le **label EUR-ACE** aux trois masters de l'Ecole Interfacultaire de Bioingénieurs pour une durée de cinq ans. Après une campagne d'évaluation menée conjointement avec l'AEQES, l'organisme accréditeur a apprécié le développement rapide d'une culture du changement et a pointé de nombreux éléments positifs dans le programme actuel, comme le lien fort avec la recherche ou les nombreux débouchés professionnels. La mise en place de stages de longue durée a également séduit la Commission, qui y voit une plus grande professionnalisation des études. Du côté des étudiants, ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux études de bioingénieur. L'EIB a ainsi vu ses effectifs grimper de 18 % en cinq ans.

Au mois d'octobre 2019, la Faculté d'Architecture a inauguré avec Recyclart une semaine d'immersion pour ses étudiants de première année, *Everything But Architecture*. Elle s'articulait autour de workshops et de conférences centrés sur des champs de recherche et de travail qui interrogent l'architecture, le dessin, la photographie, la promenade, la scénographie, les arts du mouvement, l'écriture et la culture politique. Les travaux réalisés ont été exposés dans l'Espace Architecture à Flagey.

Des étudiants du master en sciences politiques ou du master en relations internationales et diplomatie de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales de l'ULB pourront suivre, dès la rentrée académique 2020-2021, jusqu'à 12 crédits à l'**Université d'Anvers** et inversement. Cet accord enrichira les capacités linguistiques des étudiants puisque les cours empruntés par l'ULB seront dispensés en néerlandais.



5. FONDS D'ENCOURAGEMENT A L'ENSEIGNEMENT

Le **Fonds d'encouragement à l'enseignement** de l'ULB vise à favoriser une pédagogie active et innovante. Le budget qui lui est consacré représente 1 % de l'allocation de fonctionnement perçue par l'Université. Ses crédits sont octroyés à trois types de dossiers, introduits par les facultés ou les départements de l'administration générale : les innovations pédagogiques, les soutiens pédagogiques – y compris les guidances et les équipements essentiels à la pérennité et à la qualité des enseignements – ainsi que les projets institutionnels. Les 34 dossiers retenus en 2019-2020 se répartissent entre reconductions et nouvelles demandes, pour un montant total de 2,1 millions d'euros. La sélection se fonde notamment sur une évaluation des dossiers par des experts externes.

6. RELATIONS INTERNATIONALES

Des subsides internes sont mis à disposition par l'institution en faveur de la mobilité internationale. Les demandes de **crédits de mobilité** des étudiants, doctorants, chercheurs et professeurs de l'ULB sont examinées par la Commission de classement des crédits internationaux, qui traite également les requêtes visant à assurer l'accueil de postdoctorants et de professeurs d'autres institutions. Ainsi, grâce au Fonds des bourses, la Commission de classement a accordé, pour 2019-2020, 11 renouvellements de bourses de doctorat pour un montant total de 182.334 euros. Les bénéficiaires sont des chercheurs de pays du Sud qui peuvent ainsi réaliser leurs recherches doctorales six mois par an à l'ULB en codirection ou cotutelle avec leur université d'origine. Toujours sur la base des recommandations de la Commission de classement, le Conseil académique a approuvé le financement de 19 **missions académiques et scientifiques** IN et OUT avec les partenaires privilégiés de l'ULB, à hauteur de 3.500 euros chacune. Enfin, six **chaires internationales** IN (20.950 euros au total), des subsides pour une mobilité académique OUT (3.500 euros) avec un partenaire privilégié ainsi que pour neuf séjours dans le cadre d'un doctorat ou d'une cotutelle (19.150 euros au total) ont été attribués.

En raison de la crise sanitaire, les **missions à l'étranger** visant à promouvoir l'ULB sur le plan international et à explorer de nouvelles possibilités de collaboration, notamment en matière d'échanges étudiants, ont été moins nombreuses en 2019-2020 que les années précédentes. Les autorités des principaux établissements d'enseignement supérieur du pays, dont le Recteur de l'ULB, ont toutefois accompagné les souverains belges lors de la visite d'Etat au Luxembourg. Plusieurs chercheurs représentaient l'Université dans diverses activités du programme académique. La mission a été l'occasion pour l'ULB de signer un accord de partenariat avec le Centre hospitalier de Luxembourg pour l'accueil et la formation des médecins en voie de spécialisation.

En décembre 2019, le Recteur de l'ULB et Hitoshi Mitomo, Doyen de la *Graduate School of Asia-Pacific Studies* de l'Université de Waseda (Japon), ont signé un mémorandum d'entente sur la mise en place d'un programme conjoint. Le nouveau **master en relations internationales et régionalismes**, qui sera ouvert à la rentrée académique 2020-2021, permettra à cinq étudiants du master en études européennes d'obtenir un double diplôme de l'ULB et de la *Graduate School Asia-Pacific*. Cet accord s'ajoute à celui qui existait déjà entre les deux institutions pour le master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.

Le 12 mars 2020, dans le cadre de la 14^e édition de la **Journée de la Coopération**, l'ULB a remis son prix de la coopération académique Nord-Sud à la CODEPHAR, la Cellule de coopération au développement de la Faculté de Pharmacie. Le prix est destiné à récompenser un académique ou une équipe de recherche de l'Université qui, par la qualité de ses travaux scientifiques et de son action dans le domaine de la coopération au développement, a contribué à renforcer la visibilité de l'ULB en tant qu'acteur pour le développement.



7. FORMATION CONTINUE

Participant au dynamisme socio-économique des villes et des régions où elle est implantée et afin de supporter la compétitivité de secteurs innovants, l'Université mène une politique active dans le domaine de la **formation continue**. Un plan sur cinq années a été défini en 2014 pour dynamiser ce secteur par la décentralisation de ses activités. Le bilan est positif et place l'ULB comme un acteur important du secteur. Depuis 2014, une centaine de certificats sont proposés à quelques 5.000 apprenants, dont le nombre croît de 15 à 20 % chaque année. Au fil du temps, de nouveaux opérateurs ont été créés, comme HeLSci pour les domaines de la santé et des sciences de la vie, HuSci, le centre de formation en sciences humaines et, depuis février 2019, TecSci, pour les sciences et techniques. Les prochains défis seront le développement de programmes de formation interpolaires, de portefeuilles thématiques plus généralistes et de *digital learning*. Des formes hybrides entre le présentiel et l'enseignement à distance sont envisagées. Un rapprochement progressif entre les activités de formation continue et initiale pourrait aussi être instauré.

Un Comité de pilotage du **projet Summer school** a été instauré au début de l'année 2018 pour deux ans. A six mois de son terme, 80 % des objectifs relatifs à la mise en route d'une plateforme d'aide à la création de summer schools étaient atteints. Le but est de disposer, pour la fin de l'année 2020, d'une offre complète de supports à la mise en œuvre de ce type de programme. A terme, l'outil devrait être accessible aux hautes écoles, aux partenaires privilégiés ou encore au réseau CIVIS. En 2018, 14 summer schools étaient organisées à l'ULB. Pour l'avenir, il est envisagé de développer les projets les plus attractifs comme le MOOC de Guy Haarscher, *Développer sa pensée critique*. Il a rencontré un tel succès qu'il sera traduit en anglais et en espagnol. Il sera également accompagné de présentiel, en summer school.

Durant l'année académique 2019-2020, le Conseil académique a reconnu 10 nouveaux certificats de plus de 10 crédits, touchant à des domaines variés.

- 1) Gestion administrative et formelle de la propriété intellectuelle
- 2) Protection et valorisation de la propriété intellectuelle
- 3) Eye movement desensitization reprocessing
- 4) Praticien en acceptation et engagement
- 5) Certificat interuniversitaire (ULB et ULiège) : Sécurité sociale et marché du travail : enjeux, perspectives et évaluation
- 6) Certificat interuniversitaire (UCLouvain et ULB) : Les atouts de la diversité : promouvoir l'inclusion et lutter contre les discriminations
- 7) Hématologie clinique
- 8) Nutrition humaine
- 9) Photogrammétrie (6 crédits)
- 10) Summer school / winter school China's belt and road initiative in the eyes of the world (3 crédits)

Le 22 octobre 2019, plus de 30 cadres et décideurs de l'action publique se sont rassemblés à Charleroi pour se voir remettre le premier Certificat en stratégie territoriale, microéconomie et compétitivité, développé par le professeur émérite de l'Université de Harvard Michaël Porter et proposé en exclusivité en Belgique par l'ULB HuSci Formation continue.

Durant le confinement imposé par l'épidémie de Covid-19, la formation continue de l'ULB a organisé des **webinaires** animés par des experts sur des sujets d'actualité scientifique, économique, sociale ou culturelle (regard critique sur l'évolution de l'épidémie, traitements possibles, confinement, enfants et écran, etc.).



8. DIFFUSION DES SAVOIRS

Au-delà de son enseignement et de sa recherche, l'ULB participe à la diffusion des savoirs vers l'extérieur, au travers d'événements ouverts à tous, récurrents ou non. En raison des mesures sanitaires dues à la crise de coronavirus Covid-19, l'activité sur les campus a toutefois été moindre que les années précédentes.

En collaboration avec la KU Leuven, la VUB, l'ULB et l'Ecole de programmation BeCode, Telenet a créé l'*Academy for Digital & Data Talent* afin de renforcer les connaissances numériques et les compétences techniques de ses employés via la formation, le perfectionnement et la reconversion. Telenet investira quatre millions d'euros sur les cinq prochaines années dans cette initiative.

Sur le plan culturel, les visiteurs ont pu parcourir les expositions suivantes : *Résister à la propagande de guerre ! Dix principes élémentaires* ; *L'affaire Mendeleiev. À la recherche des éléments perdus !*, exposition organisée à l'occasion de la Journée du patrimoine académique européen ; *Je serai*, exposition proposant une série de portraits dépeignant des élèves du Programme Tutorat de Schola ULB, dans le costume ou l'uniforme de la profession qu'ils souhaitent exercer plus tard, était accessible en ligne ainsi que sur les façades extérieures des Halles St-Gery et à la Maison communale de Saint-Josse ; *Wood Mood* sur l'architecture en bois, en Suède et en Belgique, organisée sur le site Flagey.

Le **prix Louis Schmidt 2020**, qui salue les talents de jeunes artistes, a été attribué à Jean-Philippe Tromme pour son œuvre *Mouchoirs*, composée de 50 mouchoirs en bronze à la cire perdue à taille réelle. Le prix a été remis à l'occasion du vernissage de l'exposition qui rassemble les œuvres des artistes participants.

Le film *L'école du changement* retrace la vie scolaire au sein de deux établissements à pédagogie active dont l'ULB est partenaire : le Lycée Intégral Roger Lallemand et l'École Secondaire Plurielle Maritime. Les réalisateurs de ce film sont Anne Schiffmann, ancienne étudiante en journalisme et communication de l'ULB, et Chergui Kharroubi, réalisateur à la RTBF. L'École plurielle maritime et le site Usquare sont par ailleurs les lauréats 2019 de be.exemplary Brussels, un appel à projets dont l'objectif principal est de promouvoir le développement urbain de qualité en Région de Bruxelles-Capitale.

Sol au pôle Nord est un livre interactif en ligne imaginé par Célia Sapart (Faculté des Sciences). Au travers de l'histoire de Sol, un rayon de soleil piégé au pôle Nord, la glaciologue et climatologue invite les enfants du monde à proposer leurs solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est le Professeur Glaciol qui accompagne les lecteurs tout au long de l'histoire. Ce personnage est inspiré de Jean-Louis Tison, codirecteur du Laboratoire de glaciologie de l'ULB.

Des chercheurs de l'ULB participent par ailleurs à la nouvelle émission de vulgarisation scientifique **PITCH**, diffusée sur la télévision locale bruxelloise BX1 tous les dimanches.

Face à la pandémie de Covid-19, nombre de chercheurs, qu'ils soient juristes, immunologistes, économistes, médecins ou politologues, se sont mobilisés. Sept d'entre eux ont présenté leur travail dans des capsules vidéo de deux minutes, partagées sur **ULBtv**: Yves Coppieters (Ecole de Santé publique), Amandine Crespy (Faculté de Philosophie et Sciences sociales), Simon Dellicour (Faculté des Sciences, Ecole interfacultaire de bioingénieurs), Elise Dermine (Faculté de Droit et de Criminologie), Mathias Dewatripont (Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management),



Marius Gilbert (Faculté des Sciences, Ecole interfacultaire de bioingénieurs) et Stanislas Goriely (Faculté des Sciences, Faculté de Médecine).

Par ailleurs, un état des lieux des connaissances et des recherches menées à l'ULB autour du Covid-19 est proposé, dans un dossier en ligne *Grand angle* amené à évoluer en fonction des nouveaux défis qui s'annoncent. Six grandes thématiques y sont abordées : identité du virus, propagation, groupes les plus vulnérables, immunité, traitements et rentrée des classes.

Malgré une année culturelle quelque peu en berne suite à la crise sanitaire, la **Commission culturelle** a octroyé, outre ses subsides récurrents, environ 27.000 euros en 2019-2020. Une vingtaine d'initiatives ont été soutenues. Cette instance examine également les demandes d'enregistrement des cercles et associations d'étudiants, pour lesquelles elle remet un avis au Conseil d'administration. En 2019-2020, ce dernier a approuvé quatre nouveaux enregistrements.

- 1) ESN ULB Brussels
- 2) Associazione degli italiani del ULB
- 3) Comité diplomatique
- 4) Women in International Security Brussels Campus

9. Nominations, promotions et distinctions

Durant l'année académique 2019-2020, l'ULB a publié, dans des domaines variés, une vingtaine de **vacances** à temps plein dans le **corps académique** et une septantaine à temps partiel. Le Conseil académique a par ailleurs attribué deux **chaires** non profilées destinées à des enseignants-chercheurs de haut niveau.

Pour ce qui est des **promotions** des membres du corps académique à temps plein, six ont été décernées au rang de professeur ordinaire et 14 à celui de professeur. Cinq avancements au rang de chargé de cours ont été octroyés. Des enseignants à temps partiel ont eux aussi bénéficié de promotions.

Depuis 2005, le **Prix Socrate** est octroyé chaque année par le Rectorat et les étudiants à des membres du corps enseignant qui se distinguent par la qualité de leur enseignement, leur créativité et leur investissement dans le domaine didactique ainsi que par leur écoute de l'étudiant. En **2020**, l'ULB a décidé d'attribuer exceptionnellement quatre prix plutôt que deux afin de récompenser l'une des initiatives pédagogiques mises en place afin d'assurer le maintien des activités d'enseignement lors de la période de confinement liée à la pandémie de Covid-19. Les distinctions classiques ont été attribuées à Sybille Smeets (Faculté de Droit et de Criminologie), Olivier Klein (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education) et Patrick Mardulyn (Faculté des Sciences). **Le Prix de pédagogie Socrate pour l'enseignement à distance** a quant à lui été attribué à Pierre Meerts et à son équipe de la Faculté des Sciences.

SECTEUR HOSPITALIER

Face à la situation sanitaire sans précédent due à la pandémie de coronavirus, un appel aux dons « **Coronavirus** » a été lancé par l'Hôpital Erasme. L'élan de générosité qui en a résulté lui a permis de mettre en place des unités de soins Covid-19. Cet aménagement implique des sas de sécurité, des équipements de monitoring pour mesurer l'oxygénation et la tension des patients, des équipements de dialyse installés dans des conditions d'isolement respiratoire ou encore l'aménagement de salles de revalidation avec le matériel adéquat.

Les dons ont également permis de mettre en œuvre une série d'autres actions, comme la création d'une nouvelle biobanque et le lancement d'études prioritaires Covid-19, l'utilisation de masques de plongée en support respiratoire, l'ouverture d'une nouvelle salle de soins intensifs, la création d'une unité de middle care destinée à accueillir des patients à la sortie des soins intensifs, la mobilisation de nombreux fournisseurs de tissu et de couturières pour fabriquer des blouses de protection pour les équipes soignantes. Du potage a été préparé par la cheffe Isabelle Arpin, deux fois par semaine, pour les équipes de l'Hôpital, qui ont également reçu plus de 4.000 flacons de crème pour les mains. Une mobilisation a en outre été organisée par le designer Charles Kaisin via le projet Origami for Life. Le public était invité à confectionner un origami pour soutenir les efforts de l'Hôpital. Pour chaque origami reçu, cinq euros étaient versés à la Fondation Erasme. L'action a remporté un grand succès. 20.325 origamis ont été installés à Kanal - Centre Pompidou et ont permis de récolter 101.625 euros.

Malgré ce contexte particulier, une nouvelle étape a été franchie dans le projet de « **Grand hôpital universitaire de Bruxelles** ». Les institutions participantes à ce stade, à savoir l'Hôpital Erasme (et donc l'ULB), l'Institut Jules Bordet et l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola ont donné leur feu vert pour la mise en œuvre d'un groupement hospitalier les réunissant.

1. Lutte contre le coronavirus Covid-19

Dans le contexte de la pandémie de coronavirus, la recherche a été mise à contribution, notamment pour aider le personnel soignant. Ainsi, un **test de diagnostic** a été développé par les chercheurs du Laboratoire hospitalier universitaire de Bruxelles (LHUB-ULB). Il détecte la présence du virus Covid-19 en 15 minutes et s'ajoute aux tests de biologie moléculaire classiques. Certifié par les autorités sanitaires belges, il permet de prendre directement la décision de diriger des patients infectés et nécessitant une hospitalisation dans les unités dédiées à la prise en charge des patients atteints. Le projet est issu d'une collaboration entre le LHUB-ULB et la société Coris Bioconcept et a bénéficié du soutien du Centre national de référence pathogènes respiratoires ainsi que de plusieurs partenaires européens.

Les **FabLabs** de l'ULB, de Charleroi, d'Andenne et le CHU Saint-Pierre de Bruxelles se sont associés pour travailler à une meilleure protection des travailleurs de soins de santé. Des chercheurs et médecins ont trouvé une solution pour réaliser des protections faciales réutilisables pouvant compléter les équipements de protection de base. La Fondation Michel Cremer a soutenu financièrement cette collaboration et a fourni les matériaux nécessaires à la première phase de production des visières.

La pénurie de matériel (masques, gants, respirateurs artificiels) durant les premiers mois de l'épidémie a par ailleurs stimulé la créativité de certains médecins. Ainsi, dans plusieurs institutions de soins, dont l'Hôpital Erasme, des masques de plongée *Decathlon* ont été utilisés comme **respirateurs artificiels**. L'idée est née en Italie, où un hôpital a réalisé un prototype équipé d'une valve installée à la place du tuba, au sommet du masque, permettant de faire le lien avec un respirateur et d'alimenter un patient en air sous pression. À l'Hôpital Erasme, c'est Frédéric Bonnier, kinésithérapeute aux soins intensifs et professeur de kinésithérapie respiratoire à l'ULB, qui a étudié et adapté les plans italiens. Des valves ont ainsi été commandées et imprimées en 3D dans les locaux de la spin-off de l'ULB *Endo Tools Therapeutics* à Gosselies. À la demande de l'ISPPC-CHU de Charleroi et en collaboration avec le Laboratoire de médecine expérimentale (ULB), le FabLab de Charleroi Métropole a aussi imprimé en 3D l'adaptateur pour les masques précités.

Pour répondre à la pénurie de **blouses protectrices** destinées au personnel soignant, deux étudiants de l'Ecole polytechnique de Bruxelles ainsi qu'un jeune ingénieur diplômé de l'ULB ont travaillé au FabLab de l'Université, en collaboration avec le Département BEAMS (Bio- Electro- And Mechanical Systems) de l'Ecole polytechnique de Bruxelles, afin de concevoir des tabliers de protection. Leur production a pu démarrer au mois d'avril 2020. Comme pour les visières réalisées au FabLab, la Fondation Michel Cremer a apporté son soutien financier, s'est chargée de la logistique de l'approvisionnement et de la distribution ainsi que du suivi des demandes. L'objectif à terme est de confier la production à une entreprise qui automatisera la production. Le design et les informations seront en open source.

Suite au feu vert du Centre national de référence sur le coronavirus et de l'Agence fédérale du médicament (AFMPS), plus de 250 chercheurs en sciences de la vie, issus des laboratoires facultaires localisés à Anderlecht (Campus Erasme), Gosselies (Campus du BioPark) et Charleroi (CHU de Charleroi) se sont portés volontaires pour tester, via les **plateformes de diagnostic Covid-19**, des échantillons de patients. Les équipes ont collaboré étroitement avec le CHU de Charleroi - Hôpital civil Marie Curie -, le Laboratoire hospitalier universitaire de Bruxelles (LHUB-ULB) et le CHU Tivoli (La Louvière). Ils ont fourni chaque jour les échantillons à analyser. Près de 500 tests pouvaient être réalisés chaque jour. Les équipes ont utilisé la capacité des plateformes et celle des laboratoires de recherche de l'ULB pour améliorer le diagnostic de l'infection et mieux comprendre le rôle du système immunitaire dans le développement de la maladie.

2. Grand hopital universitaire de Bruxelles

Le projet de partenariat hospitalier entre la Ville de Bruxelles et l'Hôpital Erasme a été initié en 2000, lorsqu'il a été décidé que l'Institut Bordet déménagerait dans de nouveaux locaux sur le campus Erasme. L'objectif poursuivi est la création d'un **Grand hôpital universitaire de Bruxelles**. Les différents pôles médicaux – oncologie, pathologies viscérales, médecine intégrée, etc. – seront multisites. Une partie des actes médicaux pourront se dérouler successivement sur chaque site, selon les pathologies et les spécificités de chacune d'elles. Une prise en charge qualitative et uniforme sera assurée quelle que soit l'institution.

Plusieurs projets d'accords ont vu le jour au fil des ans sans être suivis d'effets. Une nouvelle dynamique a été enclenchée à l'arrivée de Philippe Close au mayorat de la Ville de Bruxelles, en 2018. Le projet de partenariat hospitalier entre cette dernière, l'ULB et l'Hôpital Erasme a fait l'objet d'une nouvelle série d'accords entre les Autorités politiques et académiques. Alors qu'il était envisagé de procéder en premier lieu à un groupement de l'Institut Bordet et de l'Hôpital Erasme, les directions des autres institutions de soins de la Ville – Saint-Pierre, Brugmann et l'HUDERF – ont fait savoir qu'elles envisageaient également un rapprochement avec les deux premiers établissements.

En janvier 2019, un Comité stratégique et un Comité de pilotage ont été instaurés. En vue d'un groupement à cinq, un inventaire des situations économiques et financières des différents hôpitaux a été réalisé. Le projet a été examiné par les Autorités sous les angles économique, juridique et structurel tandis que le volet médical du plan était étudié par les Conseils médicaux. Depuis lors, les CHU Brugmann et Saint-Pierre se sont retirés du projet. Ces deux hôpitaux pourraient, dans le futur, revenir sur leur décision.

Malgré ce désistement, le projet a été maintenu mais ne concerne plus que trois partenaires. Tous ont donné leur accord pour lancer la première phase du projet, qui vise la création formelle d'un groupement hospitalier sous la forme d'une **ASBL Grand hôpital universitaire de Bruxelles** réunissant la Ville de Bruxelles et l'ULB. Elle implique un Conseil d'administration et un Comité de direction uniques. Un seul budget serait élaboré. La structure comptera 1.400 lits et 841 ETP médecins. Un Directeur général ou un Administrateur délégué sera placé à la tête du Grand hôpital universitaire de Bruxelles. Il sera épaulé par un Directeur général adjoint par site, un Directeur financier, un Directeur des ressources humaines et un Directeur informatique ainsi qu'un représentant de la Faculté de Médecine. Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur médical et le Coordinateur du Département infirmier.

3. ACTIVITES HOSPITALIERES

Les **comptes de l'Hôpital Erasme**, approuvés par le Conseil d'administration de l'ULB, présentent en 2019 un résultat d'exploitation de 4,7 millions d'euros (de nouvelles dispositions comptables étant entrées en vigueur, les produits et charges exceptionnels doivent désormais être intégrés dans le résultat d'exploitation, qui atteint dans ce cas 6,5 millions d'euros). Le résultat financier s'élève à -4,3 millions d'euros tandis que le résultat courant atteint 2,2 millions d'euros.

En septembre 2019, l'équipe du nouveau **quartier opératoire de l'Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola** a accueilli ses premiers patients au sein du plateau de chirurgie du nouveau bâtiment Professeur Henri Vis. Les 2.000 m² de cet espace flambant neuf, entièrement dédiés à la chirurgie pédiatrique, ont été pensés pour allier technologie et confort des patients, de leurs familles et des équipes. Le **nouveau service des urgences** de l'Hôpital universitaires des Enfants a lui aussi ouvert ses portes en septembre 2019.

L'Hôpital Erasme s'est équipé d'une **seconde salle de neuroangiographie** accessible en urgence 24 heures sur 24, sept jours sur sept, ce qui lui permet de doubler sa capacité d'accueil de patients souffrant d'un AVC. Seul hôpital à être reconnu *Stroke Center* en Belgique, Erasme consolide, tant au niveau belge qu'international, sa position de centre de référence dans ce domaine. Le financement de cette salle a été rendu possible grâce aux mécènes du Fonds Erasme pour la recherche médicale et à feu Bernard Darty.

L'Institut Jules Bordet, centre de référence de lutte contre le cancer, a conclu un marché public d'une valeur de 22 millions d'euros avec la firme *Elekta* pour de nouveaux équipements de pointe en **radiothérapie**. Des acquisitions rendues possibles grâce au soutien des *Amis de l'Institut Bordet* et qui préparent le déménagement prochain de l'Institut vers un nouvel hôpital, le *New Bordet*, sur le campus Erasme.

4. Projet ULB – UANTWERP POUR TESTER DES VACCINS

L'ULB et l'UAntwerp ont pour ambition de créer un **institut de vaccinologie interuniversitaire** afin de développer de nouveaux vaccins et contrer les mouvements anti-vaccinaux. Le projet, qui est antérieur à la crise sanitaire due au coronavirus, a connu une accélération suite à celle-ci. Les grands opérateurs industriels produisant des vaccins étant bien implantés en Belgique, le Gouvernement fédéral a décidé d'investir 20 millions d'euros dans le projet, qui est particulièrement original et ne compte que quelques autres exemples dans le monde, dont un seul en Europe, au Royaume-Uni.

Une **unité de lutte contre les maladies infectieuses** serait développée. Elle permettrait d'isoler des volontaires dans une enceinte virale sécurisée et de tester sur eux l'efficacité d'un vaccin. La procédure permettrait en quelques semaines d'obtenir les mêmes résultats que dans un contexte classique, qui sollicite des cohortes beaucoup plus élevées de volontaires. Une infrastructure d'utilisation confinée de 30 lits serait installée à Anvers. Un **laboratoire d'immunologie de haut niveau** de 2.500 m², répondant aux exigences de sécurité les plus élevées, serait pour sa part créé à Bruxelles, sur le campus Erasme. Il sera chargé d'analyser les échantillons provenant d'Anvers. L'unité devrait être opérationnelle dès 2022.

Le projet se déclinera sous la forme d'un partenariat **public-privé**. Les deux universités recherchent des investisseurs privés afin d'obtenir un appui financier supplémentaire, à concurrence d'un budget total de 40 millions d'euros. Le soutien apporté au projet par le microbiologiste et virologue de réputation mondiale Peter Piotr, par ailleurs diplômé de l'UAntwerp, devrait garantir ces apports extérieurs.

Ce projet est d'ampleur et constitue une excellente nouvelle pour l'ULB, qui voit valorisées ses compétences en immunologie vaccinale.

STATISTIQUES

31.632 étudiantes et étudiants

6.688 diplômées et diplômés

243 thèses défendues

4.877 membres du personnel

Établies par le Service statistiques et études prospectives de la Direction transversale d'appui à la stratégie, les statistiques fournies concernent les étudiants et les diplômés, selon leur faculté et cycle d'études. Les thèses défendues sont ventilées par secteur d'études ainsi que par nationalité des doctorants. Enfin, les données relatives aux personnels sont présentées selon les corps et l'origine budgétaire.

Les statistiques relatives à la question de l'équilibre entre les femmes et les hommes à l'ULB se trouvent pour leur part dans l'état des lieux sur la thématique du genre, qui fait l'objet d'un rapport annuel distinct.



1. ETUDIANTS EN 2019-2020

Cette section présente les statistiques relatives aux étudiants de l'année académique 2019-2020 arrêtées au 28 avril 2020.

1. 1. PAR CYCLE D'ETUDES

Cycle d'études	Total
Premier cycle	14.988
Deuxième cycle	12.148
Deuxième cycle+	2.508
Troisième cycle	1.988
Total	31.632

<u>Légende</u>

- Premier cycle : bachelier
- Deuxième cycle : master
- Deuxième cycle+: master de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
- Troisième cycle : formation doctorale et doctorat

1.2. PAR FACULTE

Faculté	Total
Philosophie et Sciences sociales	4.986
Lettres, Traduction et Communication	2.955
Droit et Criminologie	3.356
Solvay Brussels School of Economics and Management	3.829
Sciences psychologiques et de l'Education	3.345
Architecture	1.267
Sciences	3.345
Médecine	4.168
Ecole polytechnique de Bruxelles	1.475
Pharmacie	692
Sciences de la Motricité	1.451
Ecole de Santé publique	723
Institut d'Etudes européennes (IEE)	40
Total	31.632

<u>Commentaire</u> : L'IEE organise le master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne.



2. DIPLOMES EN 2018-2019

Les chiffres relatifs aux diplômés de l'ULB pour 2018-2019 présentés dans cette section sont ceux arrêtés en fin d'année académique.

2.1. PAR FACULTE ET PAR CYCLE D'ETUDES

→ Cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	2 ^e cycle+	3 ^e cycle	Total
↓ Faculté					
Philosophie et Sciences sociales	284	659	36	49	1.028
Lettres, Traduction et Communication	277	338	57	9	681
Droit et Criminologie	211	424	144	5	784
Solvay Brussels School of Economics and Management	275	399	15	21	710
Sciences psychologiques et de l'Education	329	344	99	10	782
Architecture	106	147	3	2	258
Sciences	171	337	46	66	620
Médecine	230	344	249	29	852
Ecole polytechnique de Bruxelles	146	173	16	34	369
Pharmacie	44	62	18	6	130
Sciences de la Motricité	164	132	26	2	324
Ecole de Santé publique	/	92	31	10	133
Institut d'Etudes européennes	/	/	17	0	17
Total	2.237	3.451	757	243	6.688

<u>Légende</u>

- Premier cycle : bachelierDeuxième cycle : master
- Deuxième cycle+: master de spécialisation, agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur
- Troisième cycle : formation doctorale et doctorat
- Le symbole « / » signifie que l'ULB n'organise pas de programme d'études dans cette catégorie



3. Theses defendues en 2018-2019

Cette section détaille la répartition des 243 thèses défendues à l'ULB en 2018-2019. La situation est celle constatée en fin d'année académique.

Origine (nationalité) $ ightarrow$ \downarrow Secteur d'études	Belges	UE (hors Belges)	Hors UE	Total
Sciences humaines et sociales	41	34	14	89
Santé	22	14	11	47
Sciences et techniques	50	24	28	102
Etudes en Art	2	2	1	5
Total	115	74	54	243



4. Personnel au 1^{ER} Juin 2020

Les statistiques relatives au personnel présentées dans cette section s'entendent sans les cadres d'extinction de la Faculté d'Architecture et de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication, qui sont financés hors de l'enveloppe budgétaire ULB et pour lesquels des tableaux spécifiques sont fournis. Elles n'incluent pas non plus les personnels de l'Hôpital Erasme.

4. 1. Toutes categories ulb

Corps	ЕТР	Personnes
Corps académique	713,4	1.120
Enseignant définitif	576,8	693
Enseignant temporaire	51,4	340
Scientifique définitif	85,3	87
Corps scientifique	1.587,4	2.247
Scientifique temporaire	1.587,4	2.247
PATGS	1.446,1	1.510
À durée indéterminée	1.345,4	1.393
Facultés	613,8	649
Administration générale	731,5	744
À durée déterminée	100,7	117
Facultés	53,8	64
Administration générale	46,9	53
Total	3.746,8	4.877

<u>Légende</u>

- ETP : équivalent temps plein
- PATGS : Personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé



4.2. PERSONNEL DE LA FACULTE D'ARCHITECTURE

Les statistiques relatives au personnel de la Faculté d'Architecture présentées dans cette section ne concernent que les cadres d'extinction, qui sont financés hors de l'enveloppe budgétaire ULB.

Corps	ETP	Personnes
Enseignant	56,4	77
Définitif	56	76
Temporaire	0,5	1
Scientifique temporaire	0,8	4
PATGS	14,0	15
À durée indéterminée	13,5	14
À durée déterminée	0,5	1
Total	71,2	96

4.3. Personnel de la faculte de lettres, traduction et communication

Les statistiques relatives au personnel de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication présentées dans cette section ne concernent que les cadres d'extinction, qui sont financés hors de l'enveloppe budgétaire ULB.

Corps	ETP	Personnes
Enseignant	73,3	99
Définitif	72,3	97
Temporaire	2	2
Scientifique temporaire	0	0
PATGS	6	6
À durée indéterminée	6	6
À durée déterminée	0	0
Total	79,3	105



Who's who

Le Conseil d'administration a réélu **Pierre Gurdjian** en qualité de Président du Conseil d'administration de l'ULB pour un second et dernier mandat de quatre ans à partir du 20 janvier 2020.

Les élections générales bisannuelles de l'Université ont eu lieu en décembre 2019. Les délégués de l'Assemblée plénière – qui rejoignent ensuite le Conseil d'administration ou le Conseil académique – ont été renouvelés. Le scrutin concerne également les 24 élus directs du Conseil des étudiants. Les élections pour les délégués des conseils facultaires se sont déroulées aux mêmes dates.

D'autres élections ont été organisées dans la foulée afin de recomposer l'Assemblée plénière. Le Conseil d'administration a élu **Karen Asipuela Paredes**, membre du corps étudiant, en qualité de Vice-Présidente du Conseil d'administration pour un premier mandat de deux ans.

En février 2020, Anne Weyembergh et Bruno André ont également été réélus pour un second mandat de coopté interne. Membres du corps académique, ils ont été choisis pour leurs compétences et leur expertise dans le domaine de la gestion de l'institution. Les trois cooptés externes du Conseil d'administration, sélectionnés parmi les personnes représentatives de la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays ayant témoigné de leur attachement à l'Université, ont été élus par les administrateurs en mars 2020. Il s'agit de Marie-Pierre Fauconnier (deuxième mandat), Sarah Scaillet, (deuxième mandat) et Laurent Vrijdaghs (premier mandat).

Suite aux élections des 7 et 8 septembre 2020, **Annemie Schaus** a été élue pour succéder à Yvon Englert en qualité de **Rectrice**. Elle a précédemment été Doyenne de la Faculté de Droit et de Criminologie et Vice-Rectrice aux relations institutionnelles et aux transferts de connaissance ainsi qu'à la politique académique. Elle est la seconde femme désignée à ce poste à l'ULB, après Françoise Thys-Clément, première Rectrice d'une université francophone. Elle est entrée en fonction, pour quatre ans, à la rentrée académique 2020-2021.



ASSEMBLEE PLENIERE1

Président du CA Pierre Gurdjian

Recteur
Yvon Englert

Pro-Recteur
Pierre de Maret

Représentantes
 et représentants
 du corps académique
 Victor Brunfaut

Aude Merlin
Pierre-Guillaume Méon
Pascale Lybaert
Jean-Christophe Leloup
Petra James-Krivankova
Alain Boom

 Représentantes et représentants du corps scientifique

> Marine Spor Esteban Callejas-Perez Marylou Hamm Ramzi Ben Hassen Alexia Vidalenche

 Représentantes et représentants du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé

> Patrick Di Stefano Corine Humblet Gérald Houart Lynda Benammar Lionel Soupart

 Représentantes et représentants du corps étudiant

> Karen Asipuela Paredes Lucas Portugaels Morgan Vandegoor Amani Al Barajraji Caroline Godefroid Sâdik Yenilmez Laura Fraikin Kévin Theys Phébé Micheli

 Doyennes et doyens de faculté

> Valérie Piette Faculté de Philosophie et Sciences sociales

Xavier Luffin
Faculté de Lettres, Traduction
et Communication

Julie Allard Faculté de Droit et de Criminologie

Philip Vergauwen
Faculté Solvay Brussels School of
Economics and Management

Arnaud Destrebecqz Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education

Pablo Lhoas Faculté d'Architecture

Olivier Markowitch Faculté des Sciences

Joanne Rasschaert *Faculté de Médecine*

Gérard Degrez Ecole polytechnique de Bruxelles Représentant des entités indépendantes des facultés

Pierre Van Antwerpen

 Cooptée et coopté internes du Conseil d'administration Anne Weyembergh

Bruno André

 Cooptées et coopté externes du Conseil d'administration

> Marie-Pierre Fauconnier Sarah Scaillet Laurent Vrijdaghs

Membre élu par l'Union des anciens étudiants

Jonathan Biermann

¹ Les compositions exposées dans le présent chapitre sont arrêtées au 13 septembre 2020.



VICE-RECTRICES ET VICE-RECTEURS, ADJOINTS, CONSEILLERES ET CONSEILLERS DES AUTORITES

Vice-Rectrices et Vice-Recteurs

Plan stratégique, relations institutionnelles et politique wallonne Kristin Bartik

Affaires étudiantes, services à la communauté et culture
Alain Leveque

Relations internationales et coopération au développement Judith Le Maire

Politique académique et gestion des carrières, en charge de la politique de diversité et de genre Laurent Licata

Prospective et financement Kim Oosterlinck

Recherche et valorisation Oberdan Leo

*Enseignement, apprentissages et qualité*Nathalie Vaeck

> Adjoints du Président

Missions d'audit interne et amélioration des processus internes Faska Khrouz

Bien-être, développement humain, organisation interne et concertation sociale Michel Verstraeten

Matières informatiques et numériques Nicolas van Zeebroeck

Adjoint du Recteur aux affaires culturelles

Timo Steffens

> Chargées et Chargés de mission

Relations avec la VUB Marek Hudon

Langues à l'Université Dan Van Raemdonck

Relations avec les hautes écoles Didier Viviers

Coopération au développement Marie-Soleil Frère Réforme de la formation initiale des enseignants Pierre Van den Dungen Odile Gilon Philippe Vienne Charlotte Vanhalme Anne Dubreucq

Conseillères et Conseillers des Autorités

Hôpitaux Elie Cogan, Dominique Bron, Philippe Lejeune, Alain De Wever et Georges Casimir

Activités sportives Nathalie Guissard

Marie-Eve Damar

*Infrastructures*Georges Pirson

Urbanisme et mobilité Henri Simons

Politique de genre Valérie Piette

Politique de diversité Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive

Qualité

Vinciane Debaille

Relations avec le monde

économique Philippe Biltiau

Valorisation de la recherche Bruno Van Pottelsberghe

*Logistique*Alassane Ndiaye

Politique bruxelloise Dirk Jacobs

Stratégie européenne Véronique Cabiaux

Conseillères et Conseillers De la Rectrice

Plan stratégique Alain Eraly

Recherche en sciences humaines
Justine Lacroix

Recherche en sciences et techniques Sophie Van Eck

*Recherche biomédicale*Decio Eizirik

Recherche européenne Pierre Regnier

Recherche orientée Frédéric Debaste

Recherche clinique et hospitalière Jean-Michel Hougardy

Politique culturelle Daniel Sotiaux

Relations avec l'enseignement secondaire et supérieur Pascale Vertongen, Cécile Moucheron, Laurence Rosier, Pierre Van Den Dungen

*Pédagogie universitaire*Alain Content

Relations avec les institutions européennes Anne Weyembergh

Coopération au développement Mondher El Jaziri

Relations avec les hautes écoles Dan Lecocq

Politique de prévention santé concernant les étudiants
Paul Verbanck

*Open Science*Rachel Leproult et
Françoise Vandooren



DIRECTRICE GENERALE

Isabelle Mazzara

SECRETAIRE DE L'UNIVERSITE

Monique Tavernier

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES DEPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Muriel Baguet - Bibliothèques et information scientifique

Daniele Carati - Recherche

Karin Doguet - Informatique

Patrick Goblet - Administration financière

Carine Guillaume – Enseignement

Emery Karege – Infrastructures

Isabelle Pollet – Communication et relations extérieures

Raphaël Jehotte – Direction transversale d'appui à la stratégie

Ahmed Medhoune - Services à la communauté

Irène Couloubaritsis – Ressources humaines

Monique Tavernier - Chancellerie

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE

Marie-Aline Laurent – Faculté de Philosophie et Sciences sociales

Anne-Sophie Jacobs – Faculté de Lettres, Traduction et Communication

Chanel de Halleux – Faculté de Droit et de Criminologie

Romy Genin – Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management

Sébastien Droesbeke - Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education

Françoise Gilot – Faculté d'Architecture

Muriel Constas – Faculté des Sciences

Marie-Laure Marlaire – Faculté de Médecine

Claudie Vermast – Ecole polytechnique de Bruxelles

Marie Navez - Faculté de Pharmacie

Virginie Duquesne – Faculté des Sciences de la Motricité

Joëlle Herzet – Ecole de Santé publique

PRESIDENCE ET DIRECTION DE L'HOPITAL ERASME

Présidente du Conseil d'administration

Nadine Lemaitre

> Administrateur délégué

Johan Kips

Directeur général

Jean-Paul Van Vooren f.f.

> Médecin-directeur

Jean-Michel Hougardy f.f.



DOYENNES ET DOYENS, VICE-DOYENNES ET VICE-DOYENS DE FACULTES, PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTE D'ENTITES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE INDEPENDANTES DES FACULTES

Faculté de Philosophie et Sciences sociales (Faculty of Philosophy and Social Sciences)

Doyenne : Valérie Piette Vice-Doyen : Pascal Delwit

> Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Faculty of Letters, Translation and Communication)

Doyen: Xavier Luffin

Vice-Doyenne: Florence Le Cam

Faculté de Droit et de Criminologie (Faculty of Law and Criminology)

Doyenne: Julie Allard

Vice-Doyen : Jérôme de Brouwer

Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay Brussels School of Economics and

Management)

Doyen : Philip Vergauwen Vice-Doyenne : Marjorie Gassner

> Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education (Faculty of Psychological and Educational Sciences)

Doyen : Arnaud Destrebecqz Vice-Doyen : Olivier Klein

> Faculté d'Architecture (Faculty of Architecture)

Doyen: Pablo Lhoas

Vice-Doyenne: Marcelle Rabinowicz

> Faculté des Sciences (Faculty of Sciences)

Doyen: Olivier Markowitch Vice-Doyen: Pierre Meerts

> Faculté de Médecine (Faculty of Medicine)

Doyenne : Joanne Rasschaert Vice-Doyen : Nicolas Mavroudakis

> Ecole polytechnique de Bruxelles (Brussels School of Engineering)

Doyen : Gérard Degrez Vice-Doyen : Frédéric Robert

> Faculté de Pharmacie (Faculty of Pharmacy)

Doyen: Pierre Van Antwerpen Vice-Doyen: Jonathan Goole

> Faculté des Sciences de la Motricité (Faculty of Motor Sciences)

Doyenne : Véronique Feipel Vice-Doyen : Alain Carpentier

> Ecole de Santé publique (School of Public Health)

Présidente : Catherine Bouland Vice-Président : Philippe Donnen



TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
ANNEE DES LANGUES A DISTANCE	5
GOUVERNANCE	7
1. Travaux du Conseil d'administration	
2. Travaux du Conseil academique	
3. Chantiers transversaux	
VALEURS ET ENGAGEMENTS	17
1. CORONASOLIDARITE	
2. CIVIS	19
3. SOUTIEN AUX CHERCHEURS EN DANGER ET AUX PERSONNES MIGRANTES	20
4. AUTRES INITIATIVES SOLIDAIRES	21
5. VIE DES CAMPUS	22
6. MISE A L'HONNEUR DE FEMMES ENGAGEES	23
7. DIFFERENCE DAY ET DOCTEUR HONORIS CAUSA CONJOINT ULB-VUB	24
RECHERCHE	25
1. Appels covid-19	26
2. Subsides exterieurs	26
3. Credits internes	27
4. Structures de recherche	27
5. VALORISATION DE LA RECHERCHE	28
6. Prix et distinctions scientifiques	29
ENSEIGNEMENT	33
1. Enseignement a distance	34
2. ULB LANGUES	35
3. L'ULB A CHARLEROI	35
4. Projets pedagogiques facultaires	35
5. FONDS D'ENCOURAGEMENT A L'ENSEIGNEMENT	37
6. Relations internationales	37
7. FORMATION CONTINUE	38
8. Diffusion des savoirs	
9. Nominations, promotions et distinctions	
SECTEUR HOSPITALIER	41
1. LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS COVID-19	42
2. GRAND HOPITAL UNIVERSITAIRE DE BRUXELLES	43
3. ACTIVITES HOSPITALIERES	43
4. PROJET ULB – UANTWERP POUR TESTER DES VACCINS	44
STATISTIQUES	45
1. ETUDIANTS EN 2019-2020	46
2. DIPLOMES EN 2018-2019	47
3. Theses defendues en 2018-2019	48
4. Personnel au 1 ^{er} juin 2020	49
WHO'S WHO	51



Arrêté au 13 septembre 2020, ce rapport ne constitue en aucune manière un texte réglementaire. Il n'a pas non plus vocation à présenter une vue exhaustive des activités de l'institution en 2019-2020. Il se fonde principalement sur les décisions des organes centraux et les débats des instances participatives de l'institution ainsi que sur les communiqués du Département de communication et des relations extérieures. Les statistiques sont établies par le Service statistiques et études prospectives de la Direction transversale d'appui à la stratégie.

Coordination du rapport d'activités de l'ULB – septembre 2020

Aude Staquet Monique Tavernier

CHANCELLERIE – SERVICE DU GREFFE
Université libre de Bruxelles
Avenue Franklin D. Roosevelt, 50 – CP 130
B – 1050 Bruxelles
www.ulb.be
greffe@ulb.be

